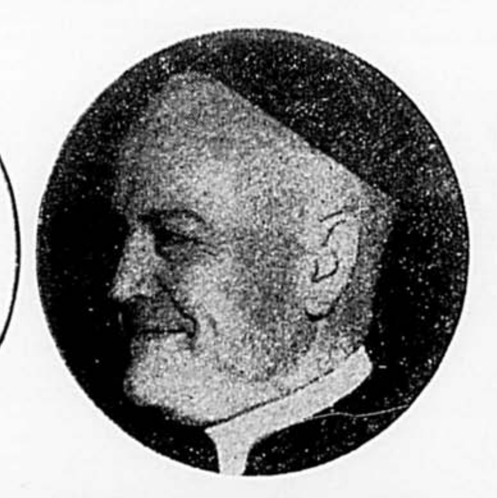
CITÉ LIBRE

XIe année, No 24 — JANVIER-FÉVRIER 1960 — NOUVELLE SÉRIE

Mgr Charbonneau et l'opinion publique dans l'Eglise

Documents

(lire en page 3)



SOMMAIRE

Sommaire

La maquette typographique est de Gilles Robert

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE

Revue mensuelle
XIe année, No 24
Janvier-Février 1960

Comité de rédaction

Directeur:
Gérard Pelletier

Directeurs-adjoints:
Pierre-Elliott Trudeau
Jean-Charles Falardeau

Secrétaire de la rédaction:
Jacques Hébert

●

Imprimé à Montréal par
l'Imprimerie Judiciaire Enrg.

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration:
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

Service d'abonnement:
C.P. 10, Station Delorimier
Montréal 34 — LA 6-3361

Abonnement annuel: $3.50
Abonnement de soutien: $10

Vente au numéro:
Agence de Distribution Populaire
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182



Mgr Charbonneau et l'opinion publique dans l'Eglise

On chuchotait dans les groupes à son sujet. Les uns disaient: "C'est un homme de bien." — "Non, disaient les autres, il trompe le peuple." Toutefois personne ne s'exprimait ouvertement sur son compte, par crainte des Juifs.

(*Jean* 7, 12-13)

I have been smashed and hurled to the Pacific coast... It came to me as a bolt out of a blue sky.

Mgr Joseph Charbonneau

DES son premier numéro, il y a dix ans, *Cité libre* a rendu hommage au très grand évêque que fut Mgr Joseph Charbonneau, quatrième archevêque de Montréal. Depuis sa mort, d'autres ont découvert sa grandeur. Il semble plus utile aujourd'hui, (dans la perspective du mot de Léon XIII: "L'Eglise n'a pas peur de la vérité!") de s'interroger sur les raisons profondes de sa démission: elles éclairent singulièrement le passé et elles peuvent être un avertissement pour l'avenir.

* * *

Ad augusta per angusta: "aux cimes par les voies étroites". Peu d'évêques ont vécu plus pleinement que Mgr Charbonneau leur devise épiscopale! Le concert unanime d'éloges qui a salué sa mort, – contrastant d'une manière tragique avec la conspiration du silence des neuf dernières années: prononcer le nom de l'archevêque démissionnaire semblait un acte de courage! –, n'a fait que mettre en relief le pseudo-mystère qui a entouré sa démission forcée. Les funérailles grandioses et l'inhumation à Montréal, contre la volonté formelle souventes fois exprimée du défunt, les cinq absoutes réservées aux archevêques en exercice chantées sur permission spéciale de Son Excellence Mgr le Délégué apostolique, le sermon même de Mgr Baggio, tous ces gestes (qui n'ont pu être inspirés que par le Vatican) soulignent la volonté de tenter pour un mort ce qu'on n'avait pas su faire pour un vivant: le réhabiliter; le réhabiliter non seulement devant ses collègues de l'épiscopat (plus de trente évêques étaient présents), mais aussi devant le clergé et les fidèles de Montréal. C'est aussi admettre que le départ forcé de Mgr Charbonneau était une erreur et essayer de réparer le profond scandale que ce départ avait suscité chez les Canadiens de toutes les obédiences religieuses.

Les nombreux articles reproduits dans *La Documentation Catholique* du 7 mai 1950 (col. 611-618) témoignent de l'atmosphère très équivoque qui a entouré la démission du quatrième archevêque de Montréal. On ne citera que la conclusion du *Tablet* de Londres (no. du 18 mars, 1950): "Il est certain que la situation n'est pas nette. Jamais auparavant il n'avait été question d'un déclin de l'état de santé de l'archevêque. Une démission semblable est tout à fait insolite. L'archevêque était et est encore si populaire qu'un flot de conjectures et de rumeurs était inévitable. Faute d'avoir pu l'éviter par une manière d'agir plus circonspecte, on devrait en donner une explication plus complète" (*Doc. Cath.*, col. 616). L'explication — officielle du moins — se fait toujours attendre; les actes qui ont suivi le décès de Mgr Charbonneau, déjà indiqués plus haut, la rendent encore plus impérieuse. On peut toutefois rapporter les faits suivants, déjà largement connus en 1950, et qu'aucun journal n'a osé publier.

Le 2 janvier 1950, Mgr Charbonneau reçut, *de la Secrétairerie d'Etat*, l'ordre de démissionner: il avait un mois pour ce faire; sinon, on lui nommait un administrateur apostolique. — On notera que cet ordre lui vint, non de la Consistoriale, congrégation dont relèvent normalement les évêques, mais de la Secrétairerie d'Etat, alors sans titulaire et présidée directement par le Pape.

Mgr Charbonneau, successeur des Apôtres, évêque du plus grand diocèse du Commonwealth, en appela à la Secrétairerie d'Etat: son appel fut rejeté. Il demanda au Saint Père d'aller en personne présenter sa défense; il retint même une place à bord d'un avion. Sa demande fut refusée: la décision était irrévocable. (Lire maintenant la lettre de l'abbé Bissonnette ci-dessous).

Mgr Charbonneau vit aussi à Ottawa le Délégué apostolique, Mgr Antoniutti: sans lui donner aucune raison de son limogeage et sans lui manifester aucune sympathie, ce dernier lui confirma la décision de Pie XII.

(On comprend les réflexions amères de l'archevêque de Montréal: "Je n'ai pas reconnu le visage de notre mère la sainte Eglise!" — "I have been tried, condemned and sentenced in my absence!"

Profondément soumis ("J'ai toujours demandé l'obéissance à mes prêtres"), Mgr Charbonneau donna alors sa démission et, le 31 janvier, sans saluer ses amis, il prenait l'avion pour Victoria, lieu de résidence qu'on lui avait assigné. (Mgr Charbonneau tenta dans la suite de justifier l'arbitraire dont il avait été la victime en faisant appel à la suspense *ex informata conscientia*, dont "la caractéristique est l'absence de formes judiciaires et de monitions canoniques (canon 2187". — Voir *Document* VI, ci-dessous).

Les vives réactions que provoqua ce départ inexpliqué (on parla même d'une protestation du clergé de Montréal, profondément consterné!) semblent avoir pris le Vatican par surprise. Car comment expliquer les titres de comte romain et d'assistant au trône pontifical accordés à Mgr Charbonneau six semaines après sa démission, autrement que par un désir de pacifier l'opinion montréalaise bouleversée par ce qui lui est apparu comme une injustice? Il avait donc fallu un mois et demi pour reconnaître les "services rendus à l'Eglise" par le démissionnaire? — D'ailleurs ces titres n'ont donné le change à personne! A la grande joie de beaucoup de Canadiens qui en éprouvèrent un sentiment de légitime fierté, l'archevêque "démissionné" refusa ces honneurs, dérisoires dans les circonstances: "Je n'ai pas besoin de sucre pour prendre ma pilule!" De toute évidence on n'avait pas compris un homme d'une telle taille.

On rappellera enfin que le Canada reçut dans les mois qui suivirent plus de visiteurs de la Curie (trois cardinaux et Mgr Montini, alors à la Secrétairerie d'Etat) que dans les vingt dernières années! Au moins l'un d'entre eux, Son Eminence le Cardinal Tisserand, fit le voyage de Victoria, pour y rencontrer Mgr Charbonneau.

* * *

On regrettera que le Vatican n'ait pas permis à Mgr Charbonneau de se défendre. Ce regret fut unanimement partagé par tous les catholiques mis au courant, prêtres et laïcs: de tels procédés paraissent inconcevables au XXe siècle! — On ne peut que souhaiter que l'absence de procédure fondée sur la "conscience bien informée" (et qui ne remonte qu'au concile de Trente) soit rayée du Code de droit canonique lors de la révision annoncée par Jean XXIII.

On regrettera aussi que l'on ait allégué, comme cause de cette démission, des "raisons de santé", allégation démentie le jour même par un journaliste de la *Canadian Press:* n'y ont cru que ceux qui voulaient y croire.

On regrettera ensuite que Mgr le Délégué apostolique se soit cru obligé de reprendre le mauvais prétexte mentionné ci-dessus en annonçant aux journalistes la nomination du successeur de Mgr Charbonneau: une fois suffisait.

On regrettera enfin qu'aucun journal catholique de Montréal n'ait élevé un doute sur la version officielle et que tous s'y soient ralliés; seuls les agences de nouvelles et les journaux protestants ou neutres apportaient aux catholiques de Montréal quelques renseignements sur leur ancien archevêque. Ce silence indique quelle atmosphère de crainte s'établit autour de ce départ. Pourtant l'*Osservatore Romano* du 18 février 1950 publiait un *Discours* de Pie XII *aux journalistes catholiques* sur la nécessité d'une opinion publique, "au sein même de l'Eglise", dont on lira avec intérêt les passages suivants: "S'il possède ce caractère, le publiciste catholique saura se garder tout autant d'un servilisme muet que d'une critique sans contrôle", ce caractère "qui est fait d'inaltérable respect et d'amour profond envers l'ordre divin, c'est-à-dire dans le cas présent, envers l'Eglise telle qu'elle existe, non seulement dans les desseins

éternels, mais telle qu'elle vit concrètement ici-bas dans l'espace et dans le temps, divine, oui, mais formée de membres et d'organes humains". (Voir aussi le début du discours, condamnation des régimes de dictature qui étouffent l'opinion publique). — Seules deux revues catholiques soulevèrent le problème (voir les *Documents* IV et V, ci-dessous), auxquelles il faut ajouter l'article retentissant de M. Blair FRASER (*Maclean's Magazine*, July 1, 1950).

* * *

On se perd de moins en moins en conjectures sur les véritables raisons de la "démission" de Mgr Charbonneau.

Plusieurs évêques de la province de Québec étaient opposés à l'Archevêque de Montréal. Lors de leur voyage *ad limina* en 1949, ils l'ont fait savoir au Vatican: ils semblent n'avoir pu comprendre, dans leurs diocèses homogènes, les attitudes particulières qu'imposait et qu'imposera toujours à l'archevêque de Montréal la profonde diversité de religions, de races, de nationalités et de milieux sociaux de son diocèse. Il est de notoriété publique que Mgr Georges Courchesnes a fait parvenir à Rome un mémoire contre Mgr Charbonneau. En plus de la tête de ce dernier, il demandait celle de Mgr Desranleau et de quelques autres, encore vivants. (On se rappelle que l'évêque de Sherbrooke déclara publiquement "qu'il ne démissionnerait pas" et que, les remous provoqués par le départ de Mgr Charbonneau ayant manifesté l'inexactitude du rapport Courchesnes, Mgr Desranleau fut élevé au rang d'archevêque.) Quelques amis romains prévinrent Mgr Charbonneau lors de sa visite, au printemps de 1949, lorsqu'il leur fit part de l'accueil bienveillant que lui avaient réservé les congrégations vaticanes: mais il ne tint pas compte de ces conseils amicaux et discrets et ne prolongea pas son séjour.

Plusieurs communautés religieuses s'opposaient, pour des motifs différents, à l'ancien archevêque de Montréal.

Une profonde opposition de personnes existait entre Mgr Charbonneau et l'honorable Maurice Duplessis. C'est d'ailleurs ce qui a donné naissance à la rumeur d'une intervention de ce dernier auprès du Vatican et qui explique le premier mouvement qui suivit l'annonce officielle de la démission de l'archevêque de Montréal: prêtres et laïcs y virent l'influence du gouvernement provincial. Dans la lumière de ce qui précède et de certains événements qui ont suivi, on peut affirmer que l'attitude *sociale* de Mgr Charbonneau — qui l'opposa à plusieurs reprises à M. Duplessis — n'a pas été rejetée par le Vatican (qui d'ailleurs avait pris ses précautions de ce côté: qu'on lise l'important article de la *Civilta Cattolica* en date du *3 décembre 1949*, intitulé: "La Question sociale au Canada: L'action du clergé et de la hiérarchie catholiques dans la grève de l'amiante", reproduit dans la *Documentation catholique*, ibid., col 599611). Il n'en reste pas moins — fait assez troublant! — que les cercles gouvernementaux de Québec savaient qu'il y aurait des changements importants dans la hiérarchie catholique avant l'annonce officielle qu'en fit le Délégué apostolique.

En résumé, Mgr Charbonneau fut accusé *de vouloir créer au Québec un catholicisme de gauche analogue à celui qui existait en France*. Un prélat du Vatican ne fit-il pas remarquer à un Canadien, à l'été de 1950, "que Mgr Charbonneau avait fait trop de concessions aux communistes?"

* * *

On comprend que devant une telle opposition — épiscopale, religieuse, civile — le Vatican se soit ému. Ce qu'on ne comprendra jamais, ce qui blesse notre conscience de chrétiens et de fils de l'Eglise, c'est qu'on ait condamné un homme sans l'entendre!

CITÉ LIBRE

DOCUMENTS

I

Grand dans l'épreuve

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre journal du 20 courant, je lis "Prétentions ridicules — La raison officielle de son départ fut son mauvais état de santé..."

La vérité a des droits. Voici la vérité dont vous ne pouvez douter, car je la détiens de Mgr Charbonneau lui-même.

Ayant appris par votre journal sa démission soudaine et imprévue, immédiatement j'écrivis à Monseigneur.

Voici des extraits de sa réponse: (écrite de sa propre main)

"Dieu merci, ma santé est meilleure que jamais. —
"C'est pour des raisons de hautes politiques que je "suis forcé... Hier, j'étais un dieu; aujourd'hui, je ne "suis rien... J'en ai appelé à la Secrétairerie d'Etat "à Rome; mon appel fut rejeté. J'ai envoyé un télé"gramme au Saint-Père lui demandant d'aller en "personne présenter ma cause..."

J'aimerais que cette note soit publiée dans votre journal pour soulager le coeur de beaucoup de prêtres et de laïcs qui l'ont bien connu.

Mgr Charbonneau s'est montré grand dans l'épreuve: sa foi était inébranlable, sa charité édifiante.

IL FALLAIT QU'UN HOMME SOIT SACRIFIE POUR LE BIEN COMMUN.

Mgr Charbonneau ne se compromettait pas avec la vérité; c'était un homme droit, juste. Il fut le défenseur des ouvriers et des malheureux et des sans défense. Il était un "ALTER CHRISTUS".

Rév. E. Bissonnette, curé.

(Publiée dans "La Presse", 2 décembre 1959)

II

A propos de Mgr Charbonneau

Monsieur le Rédacteur,

Je m'adresse au Rév. E. Bissonnette, curé.

Merci de nous avoir jugés assez adultes pour connaître enfin la vérité sur le départ de Mgr Charbonneau. Combien vous avez raison de croire que vous soulagez ainsi le coeur de ses amis qui souffraient avec lui et dont l'angoisse s'augmentait de ce mystère.

Jamais il n'aura été si grand et si cher à nos coeurs; la vérité lui décerne enfin sa véritable auréole: celle du martyre. Nous n'avons plus rien à envier aux peuples derrière le rideau de fer. Je déplore les mensonges dont on a entouré toute cette affaire; on ne bâtit pas une foi adulte en laissant "croire aux sauvages". La vérité, rien de tel aussi pour prévenir la répétition d'injustices aussi infâmes. L'incognito fait la force du diable.

Que Mgr Charbonneau vous bénisse pour le geste que vous avez posé.

Mme D. D.,
Montréal.

(Publiée dans "La Presse", 10 décembre 1959)

III

L'oraison funèbre de l'abbé Edgar Monty

Voici le texte intégral de l'allocution que prononçait mardi matin en l'église St-Thomas de Lefaivre, l'abbé Edgar Monty, curé, et vieil ami de Mgr Charbonneau:

"Mes frères:

"Nous venons de prier pour le repos de l'âme de notre cher défunt, Mgr Joseph Charbonneau.

"Rappelons-nous que la mort est le terme suprême et décisif de la vie... C'est devant la mort que l'homme paraît véritablement grand, et c'est à ce dernier moment de sa vie qu'il atteint au sommet de la grandeur... Mgr Charbonneau a été grand dans sa vie, il a été encore plus grand dans sa mort, car c'est la mort qui consacre la sainteté et immortalise la vertu, c'est elle qui fixe le degré de gloire et de bonheur au ciel.

"A l'exemple du Christ qui a dit à ses Apôtres: "Le disciple n'est pas plus grand que le Maître, et s'ils ont persécuté le Maître, ils vous persécuteront"; à l'exemple du Christ dont le Calvaire a commencé avec la trahison d'un de ses apôtres; à l'exemple de saint Jean-Baptiste qui est mort victime de son courage; à l'exemple de tous les martyrs des temps passés et présents qui assurent la mission divine de l'Eglise à travers les siècles, Mgr Joseph Charbonneau est mort victime, il est mort martyr, il est mort sur la croix.

"Dieu a toujours eu besoin de victimes pour satisfaire à sa justice et pour épargner le monde coupable de tant de péchés.

"Quel privilège et quelle bénédiction pour la paroisse de Lefaivre, et pour la belle famille de Mgr Charbonneau, d'avoir donné à Dieu l'une des plus belles victimes de son troupeau.

"Quel honneur pour nous d'appartenir à cette belle paroisse de Lefaivre qui a donné à l'Eglise du Christ tant de vocations religieuses et sacerdotales, qui a vu naître un grand évêque, qui l'a vu baptiser, ordonner prêtre, et qui a été témoin de sa profonde piété et de son zèle ardent.

"Mgr Joseph Charbonneau n'est plus de ce monde, mais son souvenir ému restera à jamais gravé dans nos coeurs, et ses vertus et son exemple seront l'inspiration de toute notre vie.

"En demandant à Dieu de recevoir sa belle âme dans le ciel, prions pour qu'il protège l'Eglise toute entière, l'Eglise du Canada, et notre belle paroisse qu'il a tant aimée et qu'il n'a pas oubliée avant de mourir. Ainsi soit-il."

IV

Revue Dominicaine

(avril 1950, pp. 242-243)

La démission de Mgr Charbonneau a été une surprise et, en bien des endroits, une consternation. Journaux et revues ont, à l'unisson, exprimé leurs regrets et apporté leur hommage.

(........)

N'ayant que cinquante-sept ans, il nous semblait qu'il allait fournir une longue et fructueuse carrière. Nous qui croyons à la divine Providence, nous adorons ses desseins sans pouvoir toujours les comprendre. En tout cas, c'est la figure d'un grand évêque et d'un vrai prêtre qui s'enfonce dans l'ombre et le silence. Il aurait dit à quelqu'un qui s'attristait de son départ qu'on était aussi près du ciel à Victoria qu'à Montréal. Puisse cette proximité du ciel lui faire oublier les misères de la terre et celle des hommes qu'il n'a, hélas! que trop connues.

La Rédaction

V

Cité libre

(vol. I, no 1, juin 1950, p. 39)

LA Question

Quand nous repenserons aux premiers mois de cette année 1950, nous ne pourrons jamais oublier qu'ils furent marqués d'un départ retentissant. Pas plus que nous n'oublierons jamais notre ancien archevêque, Mgr Joseph Charbonneau.

Ceci ne veut pas être une oraison funèbre. Mgr Charbonneau n'est pas mort. Dire qu'il a été pour nous un chef spirituel au plein sens du mot et que son exemple reste pour nous une inspiration, n'ajouterait rien à ce que tout le monde sait déjà.

Mais dans le silence complet, hermétique de toute la presse, dans le désert d'explications qui entoure cette démission, nous voudrions quand même placer quelque part un point d'interrogation: "Pourquoi Mgr Charbonneau a-t-il quitté Montréal?"

Cette question, elle est dans tous les esprits, sur toutes les lèvres. Les explications officielles de mauvaise santé ne tiennent pas debout; elles ont d'ailleurs été démenties par Mgr Charbonneau lui-même...

Nous savons bien que notre question restera sans réponse. Mais alors il faut en poser une autre: "Pourquoi fallait-il entourer le départ de notre archevêque de ce silence honteux et de ces mensonges gauches qui ne trompent personne? Est-ce vraiment une nécessité de la politique ecclésiastique?" N'importe quelle vérité, si pénible qu'elle soit, nous aurait semblé préférable...

VI

Suspense ex informata conscientia

— On n'a pas à en traiter longuement ici. Ce n'est pas à propos des peines, mais à propos de la procédure (ou, si l'on veut, de l'absence de toute procédure ordinaire), que le Code en parle (ca, 2186-2194). Cette suspense a les mêmes effets que les autres; elle est censure ou peine vindicative au gré de celui qui l'inflige. Sa caractéristique est **l'absence de formes judiciaires et de monitions canoniques** (can. 2187). Le législateur ecclésiastique a montré sa prudence en ne supprimant pas une institution parfois nécessaire au bien commun, mais en atténuant le plus possible son caractère odieux. Il ne l'admet que comme un **remède extraordinaire**, à n'employer à défaut de tout autre (can. 2186,2) en précise les modalités et rappelle que le Saint-Siège pourra exiger d'avoir communication du dossier conservé par l'Ordinaire (can. 2194).

Raul NAZ, "Traité de droit canonique", IV p. 677. Voir aussi pp. 571-580, un historique sur cette absence de

Sur les gaietés de l'opposition

Gérard Pelletier

ON ne saurait certes parler d'une ivresse de l'opposition identique ou même semblable de loin à l'ivresse du pouvoir.

Le despote enivré de sa puissance perd toute raison et commet les crimes politiques dont l'Histoire est tissée. Admettons tout de suite que l'opposition (sauf triomphante car elle devient alors le pouvoir) a la joie plus modeste et le bonheur moins dangereux.

Un succès momentané dans l'opinion publique, la satisfaction de faire hésiter le pouvoir au bord d'un abus, le plaisir de voir un mensonge voler en éclats au contact de la vérité semée comme une mine à l'endroit stratégique, telles sont les sobres compensations recueillies de loin en loin par ceux qui ne sont pas d'accord avec les puissants du jour.

Il arrive pourtant, mais la conjoncture est rare, qu'une opposition connaisse toutes ces joies à la fois. Il arrive qu'elle assiste, hors de l'événement électoral, à la déconfiture soudaine d'une position qu'elle combattait, au triomphe de certaines vérités élémentaires inutilement prêchées, en vain défendues depuis de longues années.

Cette rare conjoncture vient de se produire chez nous. Il eût valu la peine, fût-ce à cette seule fin, de relancer *Cité Libre* pour souligner l'événement.

On s'étonnera peut-être que l'épisode Sauvé prenne à nos yeux une telle importance. *Cité Libre* s'est toujours située fort loin du "politique d'abord". Nous n'avons jamais cru à la préséance absolue du "plus noble des arts" sur toute autre forme d'activité humaine et nos pages ont reflété avec constance des préoccupations religieuses ou culturelles plus aiguës que nos soucis politiques.

Mais d'autre part, *Cité Libre* a toujours fait très large la part aux hommes d'action. Ceux qui, depuis dix ans, ont signé leurs noms dans nos pages étaient rarement des esthètes. Les éléments nouveaux qui se joignent aujourd'hui à l'équipe de rédaction ont pour commun dénominateur un sens précis de l'engagement.

Il ne s'agit pas seulement, pour nous, de comprendre ou d'expliquer; notre effort n'est pas un jeu intellectuel; nous croyons à la responsabilité du chrétien et du citoyen; nous croyons qu'il revient aux hommes d'aménager le monde et que toute pensée doit s'incarner. Ainsi nous furent toujours interdites les demeures intellectuelles aménagées sur pilotis d'illusions. L'angélisme n'est pas notre affaire, ni le mépris, même pas le dédain subtil, de plus en plus porté, qui fait d'une certaine science et de ses "conclusions" une élégante excuse à ne pas se compromettre dans les gauches approximations et les risques aveugles de l'action!

Nous refusons de notre mieux les aventures improvisées, les initiatives pétulantes. Nous insistons pour réfléchir, pour situer les problèmes dans toutes leurs dimensions. Mais nous n'arrivons pas à "oublier" la politique, si triste qu'elle soit souvent, parce qu'elle tient trop de place dans le quotidien, parce qu'elle pèse trop efficacement sur le destin des hommes.

Or, nos rencontres avec les politiciens en place n'ont jamais été tès amicales.

Car il faut s'en rendre compte, le règne de M. Duplessis a duré toute notre jeunesse. Nous sortions de l'adolescence quand il accéda au pouvoir; nous approchions la quarantaine quand il l'a quitté. Ces vingt ans ont été marqués pour nous, non pas de désaccords occasionnels avec la politique de l'Union nationale mais d'un refus constant et profond de ses positions les plus

—►

(Mgr Charbonneau et . . . suite)

procédure qui n'est consacrée que par le Concile de Trente!

VII

Notre Temps

(Vol. XV, no 8, 5 décembre 1959)

L'homme était personnellement attachant. Sur son départ précipité de Montréal, j'ai entendu chuchoter plusieurs versions, plus ou moins contradictoires. A ce sujet, j'ai un petit souvenir personnel. L'un de mes amis, qui avait collaboré avec le prélat à une oeuvre qui leur était chère à tous deux, lui envoie une lettre pour lui souhaiter un prompt retour à la santé. Mgr Charbonneau lui répond par quelques lignes rédigées sur sa carte. Après avoir remercié mon ami de sa délicate attention à son égard, il ajoute cette phrase énigmatique: "Ce n'est pas la maladie, mais la malice des hommes qui m'a éloigné de mon diocèse de Montréal". Cette phrase peut s'interpréter de diverses façons. Je n'ai pas les moyens nécessaires pour en entreprendre l'exégèse. J'abandonne ce soin aux historiens.

Roger DUHAMEL

fondamentales. On pourrait dire, en bref, que M. Duplessis faisait d'instinct ou par principe le contraire quasi absolu de la politique dont nous rêvions.

Il se trouve, par exemple, que notre génération s'est intéressée, davantage que les précédentes, aux problèmes sociaux. Notre révolution industrielle, consommée au cours de la dernière guerre, constituait un défi que nous trouvions urgent de relever par des solutions d'audace.

De son côté, M. Duplessis apportait à l'étude de ces problèmes la mentalité d'un notaire de campagne, les idées d'un catholique qui aurait cessé d'évoluer vers 1875 et le tempérament politique d'un tyranneau de province.

Plus profondément encore, notre jeunesse avait été marquée par un élargissement du christianisme hérité de notre milieu. Nous avions appris à ne plus concevoir l'Eglise comme une société nationale, élément de survivance et rempart du conservatisme intégral. Nous prenions au sérieux les impératifs de la charité, de la justice sociale et d'une foi aux dimensions universelles.

M. Duplessis, pour sa part, ne semblait voir dans le catholicisme qu'une autre tradition canadienne-française et la meilleure justification de l'immobilisme politique. Il ne l'invoquait guère que pour justifier ses refus ("L'Eglise condamne la gratuité scolaire") et répudiait du reste sans aucun scrupule tout document, fût-il pontifical, qui ne cadrait pas avec sa myopie personnelle ("Les encycliques sociales sont écrites pour les pays d'Europe"). Combattre les rares initiatives de solidarité mondiale qui commençaient de se faire jour (sa campagne de 1956 contre le plan Colombo) lui semblait oeuvre pie. A l'entendre, on eût pu croire que l'Evangile tout entier se résumait à la proclamation solennelle du droit de propriété.

Il était donc fatal que nous nous retrouvions dans l'opposition, dès nos premiers contacts avec une société dominée par un tel homme. Il était non moins fatal qu'engagés dans l'action sociale ou culturelle, nous fussions amenés à formuler cette opposition, à lui donner une voix. Nous étions du reste préparés à crier dans le désert et ce n'est pas la solitude relative de toute opposition qui devait nous surprendre: nous savions déjà, en ayant fait l'expérience, que toute position militante entraîne une certaine solitude.

Au vrai, nous nous sommes installés très tôt et pour ainsi dire *sine die* dans l'attitude de l'opposant, non certes par goût, encore moins par système, mais par fidélité à des convictions profondes dont il serait illusoire de penser qu'elles puissent s'imposer rapidement. Les peuples minoritaires ou persécutés sont presque fatalement bloqués sur des conservatismes durs. Ils perdent souvent le sens même de leurs intérêts vitaux, pour peu que la promotion de ces intérêts exige quelque changement. Il n'est pas confortable de prêcher les évolutions nécessaires quand on est irlandais, catholique en Angleterre ou canadien-français. Mais il est moins possible encore de s'en tenir à la routine et à la seule tradition, pour peu qu'on ait conscience de l'avenir qui s'approche.

L'automne '59, dans cette perspective, prend une singulière importance. Et l'on aurait tort de croire que la disparition de M. Duplessis en fut l'événement majeur. Non. Ce qu'il faut marquer d'une pierre blanche, c'est le passage au pouvoir de M. Paul Sauvé, épisode qui se révélera, à l'analyse, plein d'enseignement pour les hommes d'opposition.

Trop impatients d'en tirer profit, les politiciens de l'immédiat risquent fort de ne pas apercevoir les leçons qui s'en dégagent. Il serait pourtant désastreux qu'elles ne soient pas mises en lumière. Laissons donc à leurs calculs électoraux ceux qui ne voient dans la présente conjoncture (comme c'est leur droit) qu'une chance enfin sérieuse de renflouer leurs partis. Pour nous, d'autres aspects nous retiendront davantage.

Il nous est arrivé, déjà, de risquer des prédictions. Dès le lendemain de sa mort, disions-nous, M. Duplessis sera devenu un phénomène inexplicable. Ceux-là même qui l'ont, sans trop de peine, toléré de son vivant, commenceront de se demander comment il pouvait gouverner alors que si peu de gens pensaient comme lui. Il suffira qu'il disparaisse pour que saute aux yeux l'invraisemblable décalage entre la réalité québécoise et les toquades de ce politicien érigé en symbole de nos aspirations.

Mais cette prédiction restait bien en-deçà de la vérité. Nous n'avions jamais rêvé que le propre successeur de M. Duplessis, son héritier politique en ligne directe, serait le premier à prendre le virage. Or, c'est cela même qui s'est produit sous nos yeux. En même temps qu'il offrait un socle au "meilleur premier ministre depuis la confédération", M. Sauvé s'employait plus activement encore à démanteler tout un secteur de la politique duplessiste. L'héritier du trône se montrait plus empressé à jeter du lest qu'à chérir une mémoire. Et pour que la démonstration fût aveuglante de clarté, M. Sauvé disparaissait lui-même après cent jours, forçant toute l'opinion à mesurer ce qu'en treize semaines il avait mis par terre de l'édifice duplessiste...

On pourrait, au premier abord, céder à la tentation de s'amuser un peu. La performance de M. Sauvé a pris par surprise la plupart de ses thuriféraires, hommes au style lourd et aux réflexes lents. Habitués, sous M. Duplessis, à ta-

bler sur la bêtise et l'arbitraire comme sur des valeurs à toute épreuve, ils ne savaient plus désormais où donner de l'encensoir. Certains imbéciles, par exemple, qui avaient fait de Mgr Lussier un "gauchiste", parce qu'il réclamait des octrois statutaires, étaient fort drôles à voir au début de novembre dernier.

Mais ces joyeusetés restent secondaires. Le vrai mérite de l'épisode Sauvé fut de nous faire prendre conscience qu'au plus aride de son effort, au plus dur de sa lutte, une opposition tenace remplit un rôle plus efficace et plus fécond qu'elle ne saurait le croire elle-même. Brimée, dénoncée, couverte d'injures et de soupçons, salie par tout ce qui existe de plus vil dans la presse, tenue à l'écart par des gens fort respectables et en apparence indépendants du pouvoir, l'opposition joue à ce moment même une partie secrètement gagnante.

Ainsi, quand nous dénoncions la politique universitaire de M. Duplessis, tel abbé trifluvien pouvait se répandre contre nous en injures théologiques mais nous avions des alliés inconnus dans l'entourage immédiat du premier ministre. La Commission de Relations ouvrières, défendue comme un bastion sacré de la propriété privée et de l'ordre public, était discréditée déjà quand elle paraissait le plus solide. Autocrate, M. Duplessis ne l'était pas seulement aux yeux des démocrates avoués; ses ministres étaient les premières victimes de sa dictature, victimes impatientes de secouer le joug.

Mais il y a mieux. Comme René Levesque le notait l'autre soir dans une émission radiophonique, l'intérim de M. Sauvé a donné à l'opinion *l'occasion de se reconnaître,* de traverser elle-même une expérience qu'elle n'oubliera pas.

Chaque groupe d'opposition (et nous donnons à ce terme son acception la plus large) s'était cru minoritaire et isolé dans ses réclamations. Chaque groupe supposait à la masse des opinions contraires aux siennes et cette agglomération de méfiance composait un climat de pessimisme. On croyait à certaines idées mais on se pensait seul à y croire, désespérant des "autres qui réélisent Duplessis".

Or, pendant toute cette période des dernières années, une osmose s'opérait. A travers le problème et les difficultés universitaires, des professeurs apprenaient à comprendre que les réclamations ouvrières n'étaient pas seulement des cris d'orfraies ni l'expression d'éternels mécontents. De leur côté, les travailleurs prenaient spontanément fait et cause pour les universités contre un pouvoir dont ils connaissaient la mesquinerie. Mais cette osmose s'opérait dans le silence. Les symptômes en étaient si obscurs, si timides que seul un optimisme robuste parvenait à y croire.

Puis, vint M. Sauvé. Le couvercle de la marmite fut levé. Des réformes, exécutées ou promises, donnèrent caution à des points de vue jusque là tenus pour extrémistes, voire hystériques. Et toutes les factions qui avaient cru compromettre leurs propres chances de succès en appuyant les légitimes demandes du voisin, tous les timorés qui avaient pratiqué le silence et la soumission abjecte dans le vain espoir de s'assurer par passe-droit ce qu'ils auraient dû revendiquer en justice, tous les apôtres de la manière faible mesurèrent l'inanité de leurs fausses prudences. Tout le monde découvrait, maintenant qu'aucun arbitraire ne menaçait plus, une solidarité qu'ils n'avaient pas su reconnaître et qui aurait été la seule arme efficace au temps du mépris.

Ce qui nous attend désormais, nul ne le sait.

Mais il faudrait croire au miracle pour imaginer que l'opposition, au plan politique comme à tous les autres, va perdre sa raison d'être. Nous sommes donc de faction et le métier nous paraîtra moins difficile parce que nous avons vécu cette rare conjoncture.

Dans notre prochaine livraison

Cité libre, en inaugurant sa nouvelle série, s'est heurtée aux problèmes techniques d'un nouveau format et aux fantaisies de la poste en période de fêtes.

Nous regrettons d'avoir dû reporter au mois prochain un article de Jean Pellerin ainsi que les chroniques de Guy Viau et Patrick Straram consacrées, l'une aux beaux arts, la seconde à la télévision.

Outre ces textes et de nouveaux propos de nos collaborateurs de la présente livraison, celle de mars apportera aux lecteurs une importante étude d'Arthur Tremblay sur nos problèmes d'enseignement.

PROPOS DE PARTI PRIS

Marcel Rioux

Au moment de commencer à rédiger cette première chronique mensuelle pour *Cité Libre*, pour cette *Cité Libre* qui se refait une toilette après dix ans, j'essaie de m'expliquer à moi-même pourquoi j'ai collaboré occasionnellement à cette revue depuis sa fondation et pourquoi j'ai accepté avec enthousiasme de me joindre à la nouvelle équipe de rédaction. Si l'amitié qui me lie à certains collaborateurs explique la spontanéité de mon geste, elle ne rend pas compte de mon adhésion intellectuelle aux objectifs généraux de la revue.

Peut-être vaut-il mieux d'ailleurs ne pas trop s'interroger sur le contenu intellectuel précis d'une *action* collective comme celle de *Cité Libre*. On risquerait alors de n'y pas adhérer. Chaque collaborateur ne conçoit-il pas, dans une large mesure, l'oeuvre collective selon ses dispositions intimes, ne définit-il pas la revue selon ce qu'il voudrait qu'elle fût? N'est-ce pas déjà une raison suffisante pour justifier sa collaboration que de croire que l'oeuvre collective correspond en gros à ses aspirations et qu'on se sentira à l'aise de voisiner avec tel ou tel collaborateur? Quant à moi, je n'en demande pas plus et ne veux pas m'interroger plus avant.

Comment m'apparaît aujourd'hui *Cité Libre*? Qu'ont en commun la plupart de ses collaborateurs? Il me semble que c'est une espèce d'option, de parti pris sur l'homme et la civilisation, c'est une certaine idée qu'ils partagent au sujet de la vie bonne et de la société bonne. Au delà des objectifs immédiats de l'action intellectuelle et politique où des divergences apparaissent souvent, c'est ce parti pris, cette ouverture d'esprit et cette générosité d'âme qui m'attachent à *Cité Libre* et à ses collaborateurs.

Et cette prise de position intellectuelle et culturelle n'est pas désincarnée: elle prend racine et espérance dans la culture canadienne-française. Contrairement à la position du nationalisme noir qui désespère de cette forme de civilisation, il me semble que la plupart des collaborateurs de *Cité Libre* ont parié sur la réussite de cette espèce d'"homo occidentalis" qu'est le Canadien français. Le combat que la plupart d'entre nous avons mené contre l'idéologie réactionnaire ne s'explique que par la confiance que nous avons en cette culture; il s'agissait et il s'agit encore de désaliéner l'homme canadien-français. Ceux qui ont eu vingt ans au début de la seconde guerre mondiale et qui se rendirent compte que l'époque mythique du Canada français prenait brusquement fin n'avaient pas d'autre recours que de chercher ailleurs les vérités qui font vivre et de combattre de toutes leurs forces les marchands d'irréalisme.

Je ne sais pas comment les autres collaborateurs jugent les quelque dix ans qui se sont écoulés depuis la parution de la première livraison de *Cité Libre*. Si l'on devait juger de cette période par l'extraordinaire succès qu'ont eu les mots de gauche et de gauchisme dans le grand public, on pourrait croire que *Cité Libre* a réussi à inquiéter les tièdes et à exaspérer les bonnes âmes. L'acharnement qu'ont mis les propagandistes des partis conservateurs à voir partout des complots gauchistes prouve bien que la droite se sent vivement touchée. Autant que la sexualité et la brutalité, le gauchisme fait maintenant la manchette de certains journaux jaunes. L'anti-gauchisme est aussi bien porté que l'antisémitisme des années trente. C'est bon signe.

Il me semble que si *Cité Libre* a atteint quelques-uns de ses objectifs, si elle a réussi à mettre les droitiers sur la défensive, elle ne devrait pas en rester là. D'ailleurs qui parmi les collaborateurs de *Cité Libre* se sent encore le courage de discuter avec monsieur Richer ou le Père Arès? Maintenant qu'existe un certain pluralisme idéologique au Canada français, il appartient à ceux qui ont aidé à détruire le monolithe d'apporter leur contribution positive à l'édification de la cité libre, de la cité désaliénée. Cette oeuvre est déjà commencée. Rares sont ceux qui, au Canada français, comptent aujourd'hui pour quelque chose dans les arts, les lettres et les sciences sociales, ne participent pas à cette idéologie dont *Cité Libre* s'est fait le porte-parole depuis dix ans. Et si nous ne voulons pas que la gauche devienne aussi irréaliste que l'était la droite dans ses beaux jours, nous devrions désormais nous colleter avec la réalité plutôt qu'avec un Père Cousineau. Il n'est pas du tout sûr qu'on puisse dire aujourd'hui que le comportement du gros du peuple canadien-français se conforme à l'ancienne idéologie; il me paraît trop simple de dire qu'au Canada français il n'y a qu'une poignée d'intellectuels, de syndicalistes et d'hommes politiques qui mènent le bon combat et que la masse attend que ces chevaliers la délivrent du joug de l'élite clérico-bourgeoise. Il se pourrait que dans bien des domaines, simplement parce qu'il a été obligé de résoudre ses problèmes au jour le jour, le peuple — vous et moi, en somme — ait dépassé la position des intellectuels les plus avancés. L'idéologie de droite a toujours eu si peu de rapport avec la réalité que les Canadiens ont été obligés de se ré-inventer des modèles culturels pour pouvoir vivre leur vie de tous les jours; ce qu'ils ont pris l'habitude de faire est devenu la norme de leur comporte-

AVEC L'INTOURIST

Jeanne Lapointe

LE voyageur — modestement planétaire — qui entrait en Russie en août dernier passait sous la tutelle de l'Intourist, tout comme les 8,500 touristes de l'année dernière, ou les 15,000 probables de l'an prochain. Notre groupe, vingt-cinq universitaires surtout de France et d'Israël, allait, en treize jours, suivre l'itinéraire Léningrad-Kiew-Moscou. Le prix global de $360 incluait le retour à Paris dans un Tupoletz — fameux réacté qui couvre en trois heures et demie le trajet que Napoléon mit le même nombre de mois à parcourir.

A trente dollars par jour, incluant logement, repas, transports, visites guidées en car, entrées dans les musées, rien de plus orthodoxe aujourd'hui qu'un voyage en Russie — paix aux cendres de McCarthy! A l'hôtel Ukraïna, de Moscou, avec ses trente étages et ses six ascenseurs, on eût pu se croire à Milwaukee: Ed Sullivan et sa troupe, un congrès de médecins américains avec leurs femmes occupaient bruyamment les lieux. De quoi décevoir un Tartarin qui croyait s'avancer en pleine aventure, filé tout le jour par une ombre russe, sur un sol parsemé de microphones invisibles.

L'indéniable romantisme russe n'est pas d'ordre policier. Nos guides de l'Intourist, trois jeunes filles intelligentes et fines, aimables et vives nous quittaient à six heures, laissant nos soirées libres; et au bout d'une semaine auprès de notre groupe, c'est avec une larme à l'oeil très peu police secrète que Natacha nous regarda nous envoler vers Paris, de l'aéroport de Moscou.

Une fois vaincus ses lions imaginaires, Tartarin, d'une bravoure à toute épreuve, cessa de croire aux lions réels. En Russie, passé le stade de suspicion, on s'abandonnerait volontiers au voyage de plaisance, aimable idylle entre un curieux et un pays; volontiers on oublierait qu'il y a, vers le Nord, une Sibérie et des camps. Mais

—▶

(Propos de parti pris, suite)

ment; la pratique fondait et justifiait la théorie. Tout cela pour suggérer qu'au lieu d'axer nos efforts sur le combat contre l'idéologie de droite, nous devrions nous occuper de rebâtir une cité à la mesure de nos aspirations d'hommes libres.

Un des premiers buts que nous devrions donner à notre action collective, c'est celui de réhabiliter l'action politique et de revaloriser la fonction politique dans la cité. Il s'est accumulé chez les intellectuels et chez le peuple tout entier une désaffection, un cynisme et un mépris envers la politique, qui ont relégué cette activité au rang des choses louches, sales et dégradantes. Il est bien évident qu'il s'agit là d'une responsabilité collective et qu'un peuple a la politique et les hommes politiques qu'il mérite. Quinze ans de petite dictature mesquine n'ont certes pas arrangé les choses. Bien des efforts se sont brisés contre la machine et les créatures du régime. D'autre part, comme l'a écrit M. Laurendeau, un grand nombre de québécois influents de langue anglaise se sont comportés envers le Chef comme s'il avait été un roi nègre à qui on passe ses caprices pourvu qu'il laisse les civilisés exploiter tranquillement le pays et l'arrière-pays. Après la mort du Chef qui a avili tout ce qui touchait à la politique — et tout y touchait de près ou de loin — nous repartons presque à zéro. La plupart des québecois se contentent de regarder avec une curiosité mêlée de sympathie les exercices de haute voltige qu'a exécutés feu le Dauphin sur le cercueil du Chef. Jamais notre impuissance n'aura été plus manifeste. Il a suffi que l'héritier du Chef n'ait plus le couteau-entre-les-dents, qu'il l'ait caché derrière son dos, pour qu'un Monseigneur lui offre l'Université de Montréal "pour qu'elle devienne sa grande oeuvre". Tu parles! N'était l'esprit de suite du caricaturiste du *Devoir*, on croirait que ce journal n'a jamais combattu le Régime.

En terminant ces premiers propos de parti pris, je voudrais livrer à la méditation des meilleurs ces quelques lignes de Jean-Marie Domenach, l'éditorialiste d'*Esprit* et de *L'Express*: "La légende raconte, dit-il, qu'un fédéré frappa un jour à la porte d'un appartement afin d'y perquisitionner. — Vous vous trompez sûrement, dit le bourgeois, moi, je ne fais pas de politique. — Justement, c'est le pire, répliqua le Communard et il lui plongea sa baïonnette dans le ventre. Refuser la politique, ajoute Domenach, c'est refuser également la solidarité sociale et sa responsabilité propre, c'est abandonner les autres, mais c'est aussi s'abandonner soi-même, se livrer et livrer les autres au mépris et à l'arbitraire. On ne s'évade pas de la politique. Un peuple n'a le choix qu'entre la participation consciente à une politique qu'il contribue à élaborer et la participation forcée que le pouvoir lui imposera." Il ne faudrait pas que chez nous le titre d'un récent article de Pierre Vadboncoeur — "Une gauche inactive" — correspondit encore longtemps à la réalité.

ces calmes promeneurs du soir, le long de la Perspective Newski, à Léningrad, l'oublient aussi; le savent-ils seulement? que savent-ils de l'affaire de Hongrie? Le bourgeois de Paris, entre 1800 et 1814, possédait sans doute beaucoup plus de moyens de se renseigner et de protester, au temps des guerres de Napoléon, grand tueur d'hommes s'il en fut, et grand violateur de pays et de frontières. Et pourtant il y eut Napoléon. Voilà ce qu'on n'a même pas besoin de se dire en coudoyant ces masses rêveuses, demi-silencieuses, sans jamais un éclat de voix, qui arpentent les rues de l'ancienne capitale, à la nuit tombée — cherchant sans doute à éviter le logement d'une seule pièce, souvent entrevu par des rideaux entrebâillés, où toute la famille s'entasse sous l'abat-jour orangé aux festons 1900 — partout le même — parmi un entassement d'objets, de meubles, de lits à montants de cuivre ornés de la traditionnelle couverture au crochet, la même partout. Ces promeneurs ne sont pas plus cruels que des promeneurs de Paris, de Berlin ou de Londres. Ce sont des promeneurs; des gens qui ont souffert, qui travaillent, et qui le soir se délassent un peu parmi leur ville aux blessures encore ouvertes. Il est difficile de savoir qui est au juste M. Krouchtchev et ce qu'il pense, derrière son sourire paternel; mais ces foules-là ne sont pas plus M. Krouchtchev que la foule française n'est le Général de Gaulle.

"Les Russes s'aperçoivent-ils de leur manque de liberté?", nous demande-t-on souvent. — Formés comme nous par un système qu'ils n'ont pas choisi en tant qu'individus, ils n'ont pas l'air plus malheureux que le citoyen bien-pensant de Philadelphie ou Montréal. Rares sont, dans tous les pays, ceux qui conservent en leur for intérieur, à l'abri des conformismes reçus, une part d'eux-mêmes intacte et lucide. Je n'en voudrais pour preuve que l'immense déblai d'images toutes faites qui s'impose à une conscience occidentale confrontée à la réalité russe. Après tant d'hystéries collectives, d'allergies de droite et de gauche, il devient émouvant et bouleversant de marcher simplement au milieu de la foule, durant ce premier soir qu'on passe en Russie; de participer, pour quelques heures, au rythme quotidien de cette nation qui, depuis quarante ans — par un fait unique dans l'histoire, — s'isolait volontairement du reste du monde, en une réclusion de silence et de travail. La réalité, ce sont ces êtres humains.

Ce lien primordial rétabli, tout le reste est tourisme, d'ailleurs des plus fascinants. Le voyageur dilettante peut se rassurer, que rebutait la perspective d'un contact prolongé avec le monde du travail, rarement spectaculaire: usines, laboratoires, hôpitaux, chantiers, fermes collectives; l'Intourist se garde bien d'encombrer ces établissements, qui en perdraient toute efficacité; il faut, aujourd'hui, être grand spécialiste ou fort influent pour y avoir accès.

Les principales réussites techniques nous sont montrées en une seule demi-journée, à l'exposition économique permanente de l'URSS, sorte d'équivalent gigantesque de nos expositions provinciales, et qui comprend vingt ou trente pavillons consacrés aux républiques soviétiques: Georgie, Ukraine, Usbekistan, etc., ainsi qu'aux divers secteurs économiques: agriculture, mécanique, électrification, construction, astronautique. Parfois, on nous signalera, au passage en banlieue, les vastes ensembles d'édifices d'habitation de dix étages s'intégrant dans un plan qui prévoit la construction, répartie sur sept années, de 15 millions de logements. Quant aux établissements collectifs, on nous emmena, après beaucoup d'insistance de notre part, dans le plus inoffensif de tous, un camp de Pionniers, sorte de camp scout, à l'ombre d'un immense Lénine, où deux cents enfants pas du tout caporalisés et d'un naturel très attachant, nous prodiguèrent pendant des heures chants, danses, rondes, théâtre, en une réception exubérante et d'une effusion sans mesure.

A titre de groupe universitaire, nous fûmes les hôtes du vice-recteur de l'Université de Léningrad, qui est une femme. Et nous eûmes l'occasion de visiter la nouvelle Université de Moscou; la seule Faculté des Sciences comprend, outre le bâtiment central de trente étages, plus de trente-sept édifices, mille salles de cours; une partie des 20,000 étudiants actuels loge dans les 7,000 chambres d'étudiants et dispose de cuisinettes à chaque étage, pour ceux qui n'aiment pas les repas en commun. L'Asie est attendue à Moscou: des amphithéâtres sont équipés de micros individuels pour traduction simultanée en deux langues. Dans un laboratoire ultra-moderne, deux Asiatiques barbus, en robes à rayures, rendaient visite à leur nièce, étudiante en sciences: un pas de géant sépare ces vieux primitifs de la génération suivante, qui ira dans la lune. Au moins quatre fois, en treize jours, des groupes d'une trentaine de Chinois croisèrent le nôtre: ils parlaient le russe, et pas l'anglais.

Les programmes ordinaires de l'Intourist ressemblent à ceux d'une bonne agence Cook à Vienne ou à Stockholm: tournée panoramique en car, visites de palais, musées, d'églises anciennes aux riches iconostases, promenades en bateau-mouche sur la Néva étale et lente, ou bien, à Kiew, entre les rives blondes du Dnieper, et finalement sur la Moskowa, au pied du Kremlin. On nous laisse une demi-journée pour courir les magasins, fort déprimants avec leur marchandise strictement fonctionnelle, terne, sans coquetterie aucune. Sans plus de malaise que n'en devait éprouver un Français de 1830 à revoir Versailles, nos guides nous accompagnent dans les palais des tsars et dans les élégantes résidences princières du 18e siècle; un mot suffit pour distinguer le "bon" tsar Pierre Ier qui fut ouvrier en Hollande et avait des goûts modestes, de la déplorable Catherine, immorale et prodigue, qui donnait des palais à son favori.

Au plan religieux, également, le stade de l'agressivité semble bien dépassé. L'Etat répare à grands frais quantité de belles églises, on nous en laisse visiter d'autres, bondées de fidèles en prières, durant les offices — mais cette fois, la guide reste au dehors; à Kiew, j'ai vu un moine en soutane dans la rue; cette ville contient un monastère qui se recrute encore, situé cependant en face d'un Musée de l'Athéisme! Dans les corridors de l'Université de Moscou, des caricatures d'étudiants, du niveau du "Canard enchaîné", montrent l'alliance de chapeaux haut-de-forme avec des soutanes. La pratique religieuse est tolérée, mais entraîne la déconsidération et certaines brimades.

Ces entraves indirectes semblent courantes; on voit beaucoup moins d'agents à Moscou qu'à Paris. Mais certains projets sont réduits à néant de façon mystérieuse. Quand deux groupes de vingt-cinq Françaises, ensemble durant six jours à Moscou, n'arrivent pas à communiquer entre elles, on se dit: "Déplorable organisation!" là où il faudrait peut-être constater plutôt un très subtil brouillage volontaire. Quant à la lettre que je devais, de là-bas, faire parvenir par la poste à Pasternak, de la part d'une amie d'enfance habitant les Etats-Unis, il m'a semblé préférable de lui faire repasser la frontière avec moi.

La culture russe traditionnelle, qu'elle soit de source populaire ou rattachée aux anciennes aristocraties et aux églises, n'est donc pas mise sous le boisseau par l'Intourist. Pâture culturelle que des ascendances tartares et des cousinages orientaux marquent de reliefs intenses; l'influence française et italienne y reste aussi très présente. Kiew, par certaines de ses rues aux architectures en modern style de couleurs pâles, n'est pas sans rappeler un certain Nice du bord de mer, quelque peu carnavalesque. Léningrad serait à Moscou ce que Québec est à Montréal: capitale ancienne, sommolente et charmante en face d'une métropole énorme, impersonnelle, à l'activité puissante. La beauté de la Néva, plus large que la Seine, bordée de nobles façades du 18e siècle; la grâce de ces ravissants palais vert pomme et blanc, comme le Palais d'Hiver, qui datent de Pierre Ier; l'atmosphère de certains vieux quartiers, de quelques arrière-cours qui sont du pur Dostoïewski, conservent sa grandeur passée et comme assoupie au Saint-Pétersbourg disparu qui fait place, aujourd'hui, à ce Léningrad aux populations patientes. L'inoubliable foule du soir, à Léningrad, foule comme accablée du jour.

Moscou, ville euphorique, en pleine expansion, aux proportions démesurées, aux avenues trois fois larges comme Fifth Avenue, arbore avec orgueil ses cinq gigantesques gratte-ciel blanc crème, très spectaculaires, datant de 1951. N'étaient de vieux quartiers, les anciens théâtres, de rares isbas traditionnelles, on y serait dans la ville russe de demain. Et n'était la Place Rouge. L'hier, le demain, les contrastes suprêmes, c'est la Place Rouge qui les résume. Le long mur médiéval du Kremlin, bordant tout un côté du quadrilatère, est rouge, d'où le nom de la Place; rouge aussi, mais en marbre, le mausolée Lénine-Staline se fond dans la couleur du mur. En face de ce long mur à tourelles s'étend l'édifice allongé et terne du Goum, le grand magasin d'Etat, mais aussi surprenant à l'intérieur que les établissements de même genre et même époque à Paris, ponceaux, mezzanines, vasques tous fort extravagants. Aux deux autres extrémités de la Place, le Musée d'Histoire, d'une part; et d'autre part, voici la très folle, la très baroque, la très éblouissante église de Basile-le-Bienheureux, avec ses trois rangées de pignons à bulbes, tous différents de couleurs, dans les bleus pâles, les orangés, les rouges vifs, et différents de texture, l'un à rayures verticales, l'autre à stries obliques, l'un couvert de boules, l'autre de pointes. Cette construction fantasmagorique, comme née d'une hallucination, date d'Ivan le Terrible qui, pour garder l'exclusivité du modèle, fit crever les yeux des deux architectes. C'est l'ornement le plus éclatant de la Place. Car Lénine et Staline sont à couvert, dans une crypte où l'on descend par degrés, en silence, entre des soldats en armes; on longe Lénine, à sa droite, de la tête aux pieds, on passe ensuite aux pieds des deux gisants parallèles, et l'on remonte, à gauche de Staline; les deux hommes, embaumés, en chair et en os, sous un éclairage saisissant, ont une sorte d'éternité dramatique. Basile-le-Bienheureux, issue de l'imagination déchaînée du Tsar Ivan, Russie des temps anciens, voisine avec le Mausolée où sont allongés côte à côte deux hommes qui ont changé, au XXe siècle, la face du monde. C'est à l'ombre de cette église au beau nom de sérénité, Basile-le-Bienheureux, que dorment les titans.

Qu'êtes-vous allé voir en Russie? un roseau agité par le vent?

Et qu'étais-je allée voir en Grèce? malgré les relents de mauvaise culture, dont l'avait enveloppée comme d'un tissu malsain, trop d'académiciens en ambassade... Sans doute, dans ce visage de berger, la Grèce toute fraîche d'aujourd'hui et de toujours, pas encore servile aux touristes, et digne des mots de Saint Paul: "Athéniens, vous êtes comme des dieux!" A l'autre extrémité des temps, et par austère conscience sociale, on saisit l'occasion d'aller en Russie. Et sous l'homme soviétique, voici resurgir une éternelle Russie, rêveuse, ardente et tourmentée, dont parlaient Dostoïewski et Tchékov. Qu'êtes-vous allé voir en Russie? qu'êtes-vous allé voir en Grèce? D'abord, toujours, partout, l'être humain, tour à tour irritant et fraternel, jamais pareil et partout pareil, accablé et courageux, à la fois épique et quotidien et qui, par delà toutes barrières de siècles, d'idéologies, de langage, arrive à communiquer avec son semblable par cette ébauche du rire, qui soudain nous saisit le coeur.

FAITES VOS JEUX

Le capitalisme et les prêtres-ouvriers

LES chrétiens qui ont à coeur la pénétration de l'influence évangélique dans les milieux populaires commenteront sans doute encore longtemps la récente décision du Saint-Office demandant de mettre fin progressivement à l'expérience des prêtres-ouvriers. Ceux qui étaient d'accord sur l'opportunité de cette décision n'ont évidemment point ressenti de choc. D'autres se sont soumis, espérant que le déroulement des événements viendra manifester la sagesse de cette prise de position. En attendant, ils souffrent. Comme l'écrit Georges Hourdin (I.C.I., 1 oct. 1959), "nous accueillons avec l'adhésion obscure de la foi, la décision romaine. Elle nous fait souffrir violemment dans notre esprit et notre chair. Nous ne pouvions pas ne pas signaler ici ce déchirement; notre volonté d'unité et notre amour pour l'Eglise du Christ nous permettent d'accepter cette décision sans retour inutile en arrière."

On a beaucoup écrit sur les implications théologiques et pastorales de l'affaire des prêtres au travail. On doit souhaiter que les théologiens et les historiens nous présentent un jour une synthèse de ces aspects du problème, dont certains sont de première importance pour une meilleure perception du Mystère de l'Église dans sa dimension horizontale. Les prêtres-ouvriers ont tenté un effort courageux pour manifester cette donnée du Mystère du Peuple de Dieu, par laquelle la structure ecclésiale rejoint et encadre vraiment, et non pas seulement nominalement, le peuple des petites gens, au lieu de se confiner soit au milieu bourgeois soit aux secteurs du milieu populaire qui s'y rattachent par la mentalité. L'intérêt avec lequel le monde chrétien et même le monde non-chrétien ont suivi cette expérience ne peut pas s'expliquer uniquement par la curiosité. Beaucoup eurent l'impression d'assister à un jaillissement prophétique qui manifestait une présence réjuvénante de l'action de l'Esprit-Saint. Les erreurs commises n'empêchent pas de penser qu'un tel phénomène d'ordre spirituel a pu, par instants, informer une tentative aussi évangélique dans son esprit et aussi audacieuse dans ses procédés.

UN TEXTE

Georges Hourdin, dans le texte cité plus haut, a mis en lumière une donnée facilement négligée dans les discussions concernant les prêtres au travail et que le récent document romain éclaire puissamment. Elle concerne la corruption des structures sociales engendrées par le capitalisme moderne, corruption qui est telle qu'il peut être imprudent pour le prêtre de vivre continuellement dans le climat de matérialisme, de haine et de dégradation de l'homme, produit par le travail en usine dans notre société industrielle moderne.

"Quelle condamnation terrible du capitalisme en tout cas que cette mesure de prudence. Quel coup porté à l'idéologie des pays occidentaux! Quel jugement terrible prononcé contre la société industrielle issue du libéralisme! Les travailleurs qui sont groupés dans les ateliers et les bureaux des grandes villes modernes sont donc placés dans des conditions de vie si imparfaites et si injustes qu'ils sont menacés à chaque instant? Nous n'aurions peut-être pas osé aller jusque là. La Rome des Papes et du Christ n'avait jamais été aussi dure pour les institutions économiques du monde moderne. Les conséquences à tirer d'une telle appréciation ne concernent pas seulement la vie sacerdotale. Elles marqueront, sans doute, à l'avenir, davantage encore que par le présent, l'enseignement social de l'Eglise".

SENS CRITIQUE

Il ne faut donc pas voir dans l'arrêt de cette expérience seulement une mesure de prudence devant les dangers du progressisme ou les risques d'un engagement sacerdotal trop lié aux luttes de classes. Les gens de droite qui ont applaudi à la décision romaine ont peut-être trop négligé d'y lire la dénonciation très dure du régime capitaliste; de ce système économique que certains des nôtres défendent comme s'il était au nombre des choses révélées à Moïse sur le mont Sinaï. Le chrétien ne peut accepter le communisme doctrinal, ni regarder avec trop d'indulgence les déficiences graves du régime, comme son autocratisme profond et un manque total de scrupules dans l'emploi des moyens. Tout homme ami de la liberté ne peut passer facilement l'éponge sur les persécutions religieuses derrière le Rideau de Fer ou sur les atrocités commises au moment de l'insurrection hongroise. Mais cette opposition au communisme doit demeurer intelligente. Ce qui implique l'exercice du sens critique aussi à l'égard des structures capitalistes qui encadrent notre vie sociale et économique. Or beaucoup de chrétiens ne semblent pas avoir trouvé meilleure formule pour prouver leur anticommunisme que celle qui consiste à canoniser le système économique de l'Occident. Le document romain n'est heureusement pas de nature à les entretenir dans leurs illusions.

Les puissances bourgeoises, menacées dans leurs intérêts, se découvrent vite des instincts religieux et se réjouissent de voir que des chrétiens sans discernement se solidarisent avec elles dans la lutte contre le communisme, même si les motivations qui inspirent les uns et les autres sont des plus disparates. Devant cet appui que le chrétien trouve dans les forces capitalistes, il peut être tenté de minimiser les vices du système, de lui découvrir au moins la qualité d'être un moindre mal, de glaner quelques preuves montrant qu'il s'est amendé au cours de son histoire, et ainsi de suite. On oublie que des correctifs dont on ne peut nier l'importance ne furent la plupart du temps que le fruit d'une politique d'opportunisme ou le résultat de luttes longues et ardues menées par les forces ouvrières et les militants d'action sociale. Un sens réel du bien commun et une estime réelle de la personne se rencontrent chez les financiers puissants et leurs vassaux mais ne réussissent que rarement à constituer une motivation déterminante dans les décisions à prendre. D'ailleurs, la tradition d'ensemble va à l'encontre de ces sursauts de générosité. De plus, l'esprit matérialiste qui caractérise le capitalisme trouve sans cesse des forces complices dans les instincts de profit et d'exploitation égoïste au sein de la masse des hommes. Le capitalisme n'a pas inventé le péché originel et ses suites. Il le trouve sur sa route et ressent son influence délétère.

EXORCISME NECESSAIRE

Car des injustices multiples et permanentes ne constituent pas le seul péché de notre système économique. Il y a aussi toute cette corruption morale qui provient du développement d'un esprit de lucre excessif et dont il peut être tenu partiellement responsable. On parle de générosité et de gratuité aux enfants alors que la plupart des adultes qu'ils voient agir semblent surtout motivés par des instincts utilitaristes, et cela en vertu d'une exigence du système et des critères de réussite sociale qu'il favorise. La diminution de conscience professionnelle chez le travailleur n'est qu'un effet de cette ambiance généralisée. Car tous les secteurs sont atteints. Pensons au scandale récent de la T.V. américaine (l'affaire Van Doren), à l'exemple de grave incivisme que viennent de donner les fabricants de produits pharmaceutiques, à l'immoralité qu'entretiennent les puissants du vice commercialisé, à la tentation permanente de corruption et d'oubli de leurs responsabilités auxquelles le système soumet les autorités constituées, etc. Et ceux qu'émeuvent les générosités de grands philanthropes ne doivent pas oublier les multiples brigandages qui sont à l'origine de plusieurs grandes fortunes. Il y a des cas où des dons généreux ne sont qu'une forme de restitution. Un chrétien trouvera profit à lire occasionnellement quelques pages de Josephson ou encore les mémoires de Maman Jones. Il comprendra plus facilement qu'avant de baptiser le système, quelques exorcismes peuvent s'avérer encore nécessaires.

Depuis quelques années, les idées de rationalisation économique et le planification ont fait de grands progrès dans nos milieux. Nos peurs du socialisme se calment peu à peu et adoptent un style plus raisonnable. Et c'est heureux. Il importe beaucoup que, dans leur poursuite d'objectifs socio-économiques, les chrétiens fassent preuve du discernement nécessaire pour éviter de bloquer la défense de valeurs auxquels ils tiennent fermement avec celle d'un système dont les vices nous étonnent peu parce que nous y sommes devenus habitués.

Plusieurs s'engagent actuellement dans la recherche d'une tierce voie et ils s'appliqueront d'autant mieux à cette recherche qu'ils percevront plus nettement qu'une solution de statu quo avec le capitalisme moderne n'est pas acceptable. Un anticommunisme négatif ne peut suffire. De tous ceux qui ont faim et soif de justice est attendu un effort pour tracer des voies nouvelles. Il faut souhaiter chez chacun d'eux, dans leur secteur propre d'action sociale, cette générosité et cette audace dont les prêtres-ouvriers ont fait preuve au plan de la pastorale et de l'évangélisation.

Cité Libre

Le désarmement nucléaire

Pierre Dansereau

Il s'est fondé à Montréal au cours de l'année 1959 un *comité pour le contrôle des périls de la radiation* (Committee for the Control of Radiation Hazards). Des organismes semblables existent aussi à Edmonton, Saskatoon et Halifax. Les groupements de Montréal et d'Edmonton ont été très agissants: ils ont convoqué des assemblées populaires, ont distribué des brochures et montré des films.

Les manifestations spontanées et indépendantes des comités de Montréal et d'Edmonton leur ont valu des adhésions nombreuses. Ainsi à Montréal une première conférence (le 4 juin, sur le campus de l'Université McGill) de Monsieur George Dion, principal de Macdonald College, a réuni quelque 300 personnes. Le Professeur Gordon Kaplan de l'Université Dalhousie (Halifax) fit une seconde conférence un peu plus tard au même endroit. Le 2 octobre, c'était le Professeur Linus Pauling qui prenait la parole, au Gesù. La convocation avait été faite dans les journaux, non pas par le *comité*, mais par un groupe de citoyens (6 de langue française, 6 de langue anglaise). La séance était présidée par René Lévesque; Pierre E. Trudeau en donna un substantiel résumée en français; Pierre Danse-

reau remercia le conférencier; puis il y eut une discussion animée, en français et en anglais. On distribua à la porte un manifeste (dans les deux langues) et des formules d'adhésion.

Le travail du comité s'était effectué, depuis le début de 1959, à peu près exclusivement par des membres de langue anglaise et avait atteint surtout un auditoire anglophone. Après l'assemblée du 2 octobre, sur plus de 400 membres, on ne comptait guère que quelques Canadiens de langue française. Le comité s'était adjoint alors une dizaine de Canadiens français représentant des secteurs très divers de l'activité sociale et de l'opinion politique. Un groupe d'étudiants, Pierre Bissonnette en tête, se chargea de convoquer une nouvelle assemblée publique le 17 décembre à l'Université de Montréal. La séance était sous la présidence de Monsieur Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences Sociales. Pierre Dansereau donna un bref résumé des travaux du Comité de Montréal pour le Contrôle des Périls de la Radiation. Monsieur Garigue donna ensuite un aperçu général des bienfaits aussi bien que des dangers de la puissance nucléaire. Monsieur Serge Lapointe, professeur de Physique, envisagea la question du point de vue du physicien, Monsieur Jean Beaudry, professeur de Génétique, du point de vue du généticien et le Dr Joseph Sternberg, professeur à l'Ecole d'Hygiène, du point de vue de l'hygiéniste. Ces trois experts s'efforcèrent de mettre leur auditoire au point sur les questions de fait. René Lévesque, qui les suivit, en dégagea certaines implications politiques et sociales. Puis, les panélistes aussi bien que le public exprimèrent des opinions très diverses, allant jusqu'au désarmement nucléaire d'une part et réservant d'autre part aux hommes de science le droit de poursuivre les expériencs nucléaires.

LE COMITE MONTREALAIS

Où donc en est actuellement le *Comité montréalais?* Il compte plus de 500 membres dont moins de 10% de langue française. Il est dirigé par un exécutif de 22 membres dont 11 de langue française. Il a donné son allégeance à un comité national, sous la présidence du Dr Hugh Keenleyside, lequel n'a pas encore siégé. Il cherche à recruter d'autres adhérents dans le milieu de langue française.

Entre temps, d'autres événements se sont produits qui ont ému l'opinion publique. Ainsi, un groupe de professeurs de l'Université de Toronto (y compris le chancelier et le président) a présenté une pétition au Gouvernement du Canada. Cette même pétition circule actuellement sur le campus d'autres universités. Le texte qui suit est la version qui a été signée par de nombreux professeurs de l'Université de Montréal:

Nous, soussignés, membres des Facultés de l'Université de Montréal, considérons de notre devoir d'attirer l'attention sur le danger continu et sans cesse aggravé de la guerre nucléaire. Une telle guerre causerait des souffrances sans nom et détruirait à sa base notre civilisation. Les grandes puissances sont actuellement engagées dans une course aux armements, et ceci en dépit de toutes les preuves à l'effet qu'une telle concurrence provoque les conflits plutôt que de les apaiser. Dans le but avoué de maintenir l'équilibre des forces, l'Est et l'Ouest se menacent mutuellement de représailles immédiates, risquant ainsi le terrible péril d'une guerre accidentelle. Cette éventualité ne peut être qu'accrue par les efforts des autres pouvoirs qui cherchent eux aussi à se procurer des armes nucléaires et qui créent ainsi de nouvelles occasions de péril.

Nous engageons donc instamment le Gouvernement du Canada à faire pression, dans les conseils mondiaux, pour qu'on mette fin immédiatement et finalement aux expériences *et à la* production *des armes nucléaires et pour qu'on empêche l'expansion de ces armes dans les pays qui ne les possèdent pas encore. Nous sommes confiants que les problèmes que pose l'établissement d'un système international d'inspection peuvent être résolus si le désir d'une entente est vraiment sincère.*

Nous croyons que la réalisation d'un objectif même aussi limité suffira à tenir en échec le danger grandissant d'une guerre mondiale, et que ceci constituera en même temps un premier pas vers le désarmement, notre seul espoir de survivance en cette époque nucléaire.

MARCHE SUR OTTAWA

Les étudiants de nos trois universités montréalaises, d'autre part, organisaient une "marche sur Ottawa" le jour de Noël. Cette manifestation s'est terminée par la présentation d'une requête assez semblable à celle des professeurs, dont elle empruntait plusieurs paragraphes. Elle protestait en plus contre la décision officielle d'armer les missiles Bomarc d'ogives nucléaires.

Il n'est pas facile de savoir où en est l'opinion publique en matière de désarmement nucléaire. Il y a de bonnes raisons de croire qu'il n'existe guère de droite et de gauche et que le principal obstacle est l'apathie plutôt que l'objection de principe. En attendant que le *Comité national* définisse une ligne de conduite et rédige une charte, le meilleur travail que puisse accomplir le groupe montréalais est sans doute de susciter le plus possible de discussion, publique, sur la question. Les incertitudes sont nombreuses. Les experts ne sont pas d'accord. Raison de plus pour que le citoyen n'abandonne pas son droit de décider, ne laisse pas à de plus savants que lui le soin de régler le sort de plusieurs générations à venir.

Les morts de Bordeaux

Jacques Hébert

"Chaque fois que je pense aux criminels dans les prisons (et j'y pense chaque jour, car l'idée m'est intolérable qu'on mette un homme entre parenthèses dans un vide où l'idée de rachat est sans objet,) c'est pour me dire que la société ne fera qu'ajouter le crime au crime, tant qu'elle perpétuera par la paresse de son sens moral le système pénitenciaire actuel."

Pierre EMMANUEL

CE qui ressemble le plus à la mort, c'est l'état de l'homme emprisonné. A la suite d'un enchaînement de circonstances, on l'a retiré de la vie qu'il menait, vie misérable bien souvent mais qui lui apparaîtra bientôt comme un paradis perdu dont les délices hanteront ses nuits interminables.

Cet homme absent de la société, ceux du dehors l'oublient totalement ou, quand ils y pensent, c'est pour se réjouir d'être des gens honnêtes.

L'accusé ou le condamné — dans l'esprit populaire, c'est un peu la même chose — ne fait plus partie de la communauté, il cesse même d'avoir une âme. C'est un monstre, une bête curieuse. Et si on le regarde dans les films, les livres, les feuilletons de la grande presse, c'est avec l'oeil vide d'un voyeur observant l'accouplement des singes ou les pratiques cruelles des mantes-religieuses.

"Je ne connais pas cet homme." Il ne peut être ni un Chrétien, ni un Canadien, ni un Montréalais, encore moins mon frère: c'est un criminel. Il n'est pas d'ici. Il est mort et son corps repose dans une morgue appelée prison. "Requiescat in pace".

Les êtres intelligents admettent volontiers que tout vivant n'est en somme qu'un survivant. Une crise cardiaque, une embardée sur la route 9 et hop! on change de camp.

On accepte mal, cependant, que les honnêtes gens ne soient que des veinards, dont la liberté n'est jamais un bien définitivement acquis. "Ce ne sont pas des honnêtes gens qu'il y a en prison", disait un jour, en Chambre, le premier ministre Duplessis, qui savait trouver les formules indiscutables et rassurantes. Mais bien sûr! Il y a un abime entre moi, l'honnête homme, et ces loques humaines qu'on a sûrement eu raison d'emprisonner.

Un abime que, d'un seul geste, en une seconde, le plus honnête des hommes peut combler, malgré lui.

Un homme meurt subitement: on s'émeut. Cela aurait pu m'arriver...

Un homme est arrêté par la police: on le plaint si on a une âme sensible; le plus souvent, on le méprise. On ne s'inquiète pas: cela n'aurait pu m'arriver.

On assiste aux funérailles du premier, on va consoler la veuve, mais l'autre, n'ayant eu que ce qu'il méritait, certainement, on l'abandonne à son sort. La Justice s'en occupe!

Cette attitude, elle est de tous les pays et de tous les temps. Mais en pays chrétien, elle choque davantage. N'ayons pas peur des mots: elle est un scandale.

JE CHERCHE

Dans un livre (1) publié il y a trois mois à peine, j'ai lancé un appel en faveur des *morts* ensevelis dans la prison commune de Montréal.

Le livre a connu un immense succès. Ce qui prouve qu'il y a plus de voyeurs que l'on pense. Et pour s'en convaincre, il suffit de constater la vogue de tous ces films, de tous ces livres consacrés au crime, aux criminels, aux prisons. Pâture des sadiques qui s'en repaissent avec délectation, pâture des jeunes filles qui pleurent et frissonnent comme il se doit, pâture des gens honnêtes, confirmés dans leur honnêteté et la rectitude de leur sens moral.

Et tout cela fait un bon public.

Mais, le succès de librairie mis à part, quel résultat a donné la publication de *Scandale à Bordeaux?*

Je cherche...

LE SCANDALE DEMEURE

Sans doute, l'opinion publique s'est émue, les journaux n'ont ménagé ni les manchettes, ni les éditoriaux mais tout cela n'est qu'un peu de poussière, vite balayée par l'actualité.

Le seul résultat indiscutable, c'est que les autorités de la prison et de l'hôpital de Bordeaux et, sans doute, des autres prisons de la province, sont maintenant sur la défensive.

Ainsi, par exemple, le gouverneur de Bordeaux a finalement invité les représentants de la presse à *visiter* la prison... deux mois après la parution de *Scandale à Bordeaux*. Au cours de ces deux mois, plusieurs gardes de la prison m'ont tenu au courant des préparatifs: "On fait le grand ménage... rapport aux journalistes qu'on invitera bientôt."

Tant mieux. On a fait le grand ménage.

Inutile de dire que les journalistes n'ont rien vu. En suivant le guide, au cours d'une visite officielle, on ne voit rien. Mais on se rend compte que le gouverneur n'est pas un croque-mitaine, qu'il est aimable, plein de bonne volonté et qu'il sait rédiger avec art un communiqué de presse.

Faut-il rappeler que, dans *Scandale à Bordeaux*, j'ai reconnu que le nouveau gouverneur était un fort honnête homme, qu'il avait réalisé

---

(1) "Scandale à Bordeaux", aux Editions de l'Homme.

un certain nombre de réformes mineures et mis un terme aux abus les plus criants? Est-ce sa faute si, ancien officier d'ordonnance à sa retraite, il n'a pas la compétence voulue pour appliquer les réformes de structures sans lesquelles, en dépit de tous les "grands ménages", Bordeaux restera un scandale? Serait-il raisonnable d'exiger d'un administrateur, muni d'un budget insignifiant, qu'il apporte à Bordeaux tous les changements pourtant essentiels proposés dans le Rapport Fauteux? Peut-on blâmer cet ancien militaire, ignorant même les éléments de la criminologie moderne, de se contenter de rétablir l'ordre et la discipline chez les *morts* entassés dans son charnier?

Non, bien sûr.

Aussi, le scandale de cette prison d'une autre époque demeure entier. On continue de punir, par l'abrutissement, — dans un esprit de vengeance qui relève de la clinique de psychiatrie, — des citoyens que la société a le devoir de réhabiliter, de récupérer; on continue de *protéger* les gens honnêtes en détruisant des individus qui ont violé une loi.

En somme, on ajoute le crime au crime.

UN EXEMPLE

L'immoralité et la bêtise de ce système sont particulièrement évidents dans le cas des *délinquants primaires*. Un adolescent vole une bicyclette. Il comparaît pour la première fois devant un tribunal. Son père, s'il en a un, a honte de lui. Le juge en a assez de tous ces vols de bicyclettes. Le petit voleur est seul au monde. Pan! "Six mois à Bordeaux." Il n'est plus de ce monde.

Menottes, police, patrouille, douche, cellule... Il a une belle gueule: ça l'aidera chez les morts. Il n'a pas froid aux yeux: les copains lui trouveront du *travail* dans six mois.

Parce que dans six mois, on aura le temps de transformer le petit voleur de bicyclette en criminel.

Dans certains pays civilisés, un délinquant primaire ne va pas en prison. Après avoir été condamné, l'individu est laissé en liberté. Des officiers de probation le surveillent discrètement et l'aident à s'amender.

Ce système, dit de probation, a l'immense avantage de ne pas retrancher du monde des vivants l'individu reconnu coupable d'une seule faute.

Un exemple, entre mille, des méthodes nouvelles, plus intelligentes et plus humaines, qui donnent des résultats étonnants ailleurs mais qui semblent totalement ignorées dans cette province où rien ne doit changer puisque tout est consacré, même l'ignorance, même l'injustice.

Les Jésuites à l'avant-garde

Pierre Laberge

DEUX abbés bien connus ont émis leur opinion récemment dans la revue "Ad Usum Sacerdotum" sur le problème de la confessionnalité syndicale qu'avaient déjà soulevé cinq anciens aumôniers de la CTCC. Ils ont essayé de mettre en lumière, en évoquant des principes admis aujourd'hui par un grand nombre de sociologues chrétiens, le caractère secondaire de cette confessionnalité pour un organisme comme la CTCC, poursuivant des objectifs précis d'ordre économico-social. Dans la conception médiévale de la société, ont-ils écrit, les institutions ecclésiastiques encadraient et informaient les structures temporelles; tel ne serait plus le cas à notre époque, alors que l'Eglise et l'Etat sont séparés. Comme par hasard, les Jésuites se sont sentis visés.

DES REGRETS

La revue "Relations" du mois de janvier exprime donc ses regrets devant des idées qu'on ne retrouve pas souvent, il est juste de le noter, sous la plume d'un fils de saint Ignace, du moins au pays du Québec. La presse a reproduit dans le temps le Mémoire des anciens aumôniers; à celà, la revue des bons Pères ne trouve rien à dire, mais ni plus ni moins, c'est un malheur (sic) quand la même publicité s'adresse "aux deux professeurs et publicistes connus (sic)". De quoi sont-ils coupables? De peu de chose en vérité: d'avoir "jeté en pâture à l'opinion publique", des phrases "d'une légèreté de ton inquiétante"; d'avoir profité de l'occasion du mémoire des anciens aumôniers pour "instituer un procès de tendance contre les idées qui prévalent en notre milieu et nos institutions, (ces idées, les bons pères s'en portent garants) et ce, par des assertions sans preuves et sans définition de termes, des insinuations et des interrogations qui n'expriment pas clairement une pensée, mais sèment le doute et le discrédit". Comme vous voyez, c'est anodin. Et de conclure par cette réminiscence rumilliste: "Nous avions entendu hélas! sur d'autres lèvres, pareil langage!"

UN CERTAIN TON

Je me défends à peine de mettre un nom derrière cet embrouillamini, tellement le ton et le style, pour parler jésuite, s'accordent avec quelqu'un et me le rappellent, mais par souci d'équité, j'ai tenté de n'en pas tenir compte et de relire le texte des abbés à la lumière de l'exégèse jésuitique. Par une déviation sans doute postérieure aux enseignements du révérend Père et qui s'impose à mon esprit, je n'ai pas vu en quoi le texte pouvait être de nature à "semer la confusion dans les idées et accentuer la division des esprits".

"Si les catholiques devenaient majoritaires au Canada et contrôlaient le pouvoir, que se passerait-il" se demandent les abbés. Les révérends de

LES BIENS DE CE MONDE

Sans propriétaire

Pierre Lalande

LE problème de la propriété occupe une place importante dans les théories économiques et les doctrines sociales: le régime de propriété est à la base des systèmes économiques que nous connaissons. Pour les uns, "la propriété privée, c'est du vol", pour d'autres elle a un caractère si sacré qu'il ne faut pas y toucher. Cependant, aujourd'hui, même dans les pays où le régime économique accorde une part prépondérante à la propriété privée des moyens de production, on admet que certaines limitations et certaines obligations sociales y sont rattachées. Pour la propriété, contre la propriété, on s'est battu, on s'est excommunié. Nous n'avons pas l'intention ici d'entrer dans ces chicanes qui deviennent de plus en plus inutiles, car elles se placent beaucoup plus au plan de la spéculation et collent de moins en moins à la réalité dans laquelle nous vivons.

Dans quel système économique sommes-nous? Posez cette question à n'importe qui au Canada et aux Etats-Unis et l'on répondra sans hésiter que nous vivons dans un système capitaliste par opposition au système communiste et que, chez nous, c'est la propriété privée des moyens de production qui est à la base de notre économie. Pourtant une analyse de nos institutions économiques nous montre que l'affaire n'est pas aussi claire que cela. Ce qui était vrai, il y a cinquante ans, ne l'est plus aujourd'hui, même si l'on continue d'emprunter et d'utiliser des notions qui étaient communes à Adam Smith et à Karl Marx.

Les moralistes et les hommes de loi ont pris l'habitude de distinguer entre la propriété publique et la propriété privée. La première est celle qui est détenue par les pouvoirs publics, quels qu'en soient les niveaux: gouvernement fédéral, provincial ou municipal.

La propriété privée est celle qui appartient aux individus ou aux groupes en dehors du gouvernement. Il a semblé que jusqu'ici ces deux catégories épuisaient le genre de propriétaires que l'on pouvait rencontrer. Et les biens qui existent appartiennent soit à l'Etat soit à des personnes privées (physiques ou morales).

Or, il arrive que ce schème conceptuel — que l'on continue toujours d'utiliser, comme s'il était une donnée intangible — n'est plus valable, car il est inapte à rendre compte de certaines réalités qui ont une importance de plus en plus grande dans notre société. Pour le moment, nous laissons de côté des institutions comme les sociétés anonymes ou les corporations pour nous arrêter à un phénomène assez nouveaux, celui des fonds de pension. Il vient d'être analysé sous tous ses aspects dans un ouvrage solidement documenté pu-

—▶

(Les Jésuites . . . suite)

la rue Rachel ne brûleraient pas les hérétiques — ce n'est plus à la mode — mais j'ai l'impression, devant la manière dont ils réagissent, que "cette collaboration d'hommes de bonne volonté dont les croyances sont différentes" prendrait une tournure à sens unique. Le plus extraordinaire, c'est qu'allez le leur dire et ils le reconnaîtront volontiers, allant même jusqu'à s'étonner de votre étonnement. Il n'y a pas de commune mesure entre la Vérité et l'Erreur, répète à chaque jésuite de chez nous la voix de sa conscience, une bonne conscience ineffable et désarmante. S'il le faut, semblent vouloir dire les rédacteurs de "Relations", défendons à partir de nos lumières, les catholiques contre eux-mêmes; comme si c'était un privilège que d'être éclairé par une lenterne de cette qualité.

Tout ce tapage autour d'un mot, que dire, d'une lettre, est ridicule, alors que pour le syndicalisme chrétien, il est question d'adaptation et de survie. Voilà pourquoi les deux abbés ont tenu à se limiter à la réfutation scientifique de certaines affirmations des ex-aumôniers sans s'arrêter pour souligner le côté ridicule ou infantile de ces mêmes affirmations. Grâce à "Relations", leur texte (que la très pusillanime "Action Catholique" entre parenthèse, a publié intégralement "avec autorisation requise") passera dans beaucoup d'esprits peu informés, quelque peu prévenus d'avance, pour un morceau de polémique truffé d'affirmations gratuites, débitant des sornettes. Est-ce là l'esprit jésuite, au service de la plus grande gloire de Dieu vingt-quatre heures par jour?

blié au début de décembre par le père Paul P. Harbrecht, s.j., *Pension Funds and Economic Power*. (328 pp. Twentieth Century Fund, New York.) Cet ouvrage a été préparé à partir de la situation aux Etats-Unis. On sait cependant jusqu'à quel point l'économie canadienne n'est qu'un reflet de l'économie américaine. Voilà pourquoi les considérations et les conclusions qu'on y trouve sont aussi valables pour notre pays.

CONCENTRATION DE POUVOIR

Les fonds de pension sont en train de devenir un des centres de pouvoir économique les plus considérables dans le nouveau système social qui s'ébauche à notre insu. La concentration de pouvoir qu'ils représentent n'est pas l'effet d'une recherche du pouvoir pour le pouvoir, mais plutôt la résultante de l'action de forces sociales qui travaillent pour d'autres objectifs. Les fonds de pension sont le produit de l'influence conjointe de nos institutions les plus importantes: les corporations, le gouvernement et les syndicats ouvriers.

En 1958, 16.5 millions de travailleurs étaient couverts par des fonds de pension privés dont les deux tiers à la suite d'accords négociés collectivement avec les syndicats ouvriers.

Depuis longtemps, les employeurs avaient trouvé dans cette mesure un moyen efficace pour conserver leur main d'oeuvre et la lier à l'entreprise. Cependant, c'est surtout depuis la seconde grande guerre que les fonds de pension ont commencé à prendre l'ampleur et l'importance qu'ils connaissent aujourd'hui. Les impôts sur les profits étaient alors très élevés; mais, comme l'Etat accordait des réductions de taxes pour les contributions aux fonds de pension, les entreprises en ont profité pour établir de tels programmes, qui leur étaient avantageux, sans qu'il leur en coûte beaucoup. De plus, comme les salaires étaient gelés, l'établissement d'un fonds de pension permettait d'accorder aux travailleurs une certaine compensation. Et, en 1948, une décision judiciaire, dans le cas de la *Inland Steel Co.*, rend les plans de bien-être et de pensions matière de négociations collectives avec les syndicats ouvriers. Enfin, les plans de pensions d'initiative gouvernementale étant inadéquats, les syndicats ouvriers ont cherché à y trouver un complément par voie de négociation avec les employeurs.

On peut mesurer l'importance actuelle des fonds de pension si l'on songe que leur actif s'élève à plus de 33 milliards de dollars et que les contributions annuelles se chiffrent à plus de $4 milliards. Evidemment, l'argent qui est versé aux fonds de pensions doit être investi. Or, au cours de l'année 1954, ceux-ci achetaient 27% des actions ordinaires qui ont été émises et 29% des obligations de compagnies. A eux seuls, ils achetaient plus que tous les individus ensemble et plus que chacun des autres groupes, comme les sociétés de placement, etc.

Les fonds de pension sont donc dans une position pour influencer grandement le mouvement des investissements dans le pays. Et leur pouvoir ne peut que s'accroître dans les années qui viennent. Or, qui détient ce pouvoir? Est-il rattaché à la propriété de ces argents accumulés dans les fonds de pension?

Les fonds de pension sont constitués par des apports provenant de contributions versées soit par l'employeur seul, soit par l'employeur et les travailleurs. Si l'on cherche à analyser qui est propriétaire des fonds de pension, on se rend compte qu'ils n'appartiennent à personne.

En effet, l'employeur n'a plus aucun droit de propriété sur les contributions qu'il a versées. Il ne peut plus retirer cet argent; la seule chose qu'il peut faire, c'est de cesser de verser de nouvelles contributions. Cet argent n'est plus à lui, pas plus que le salaire qu'il a payé à ses employés.

Il en est de même pour le travailleur. A un moment donné, celui-ci peut devenir bénéficiaire. Il n'a pas de droit de propriété sur le fonds lui-même. Il possède un droit différé sur un certain montant d'argent au bout d'un certain temps quand il aura rempli certaines conditions. C'est tout. Pas plus pendant qu'il est au service de l'entreprise que lorsqu'il a rempli les conditions pour devenir bénéficiaire, il ne possède, même avec les autres travailleurs, le fonds de pension.

L'ADMINISTRATION

Voilà pourquoi les fonds de pension n'appartiennent à personne. Cependant, ils doivent être administrés. Que l'administration soit entre les mains de l'employeur seul, du syndicat seul ou de l'un et l'autre conjointement, celle-ci ne rend pas propriétaires ceux qui exercent cette fonction.

En général, il y a deux sortes d'administration. L'une, qui s'occupe de veiller à l'exécution du plan tel qu'il a été établi, et elle est faite par les intéressés, employeur ou syndicat ou conjointement. L'autre, l'administration financière, qui se charge d'effectuer les placements, est remise entre les mains d'une société de fiducie qui accomplit son travail de façon à sauvegarder la sécurité financière du fonds et de le faire fructifier le plus possible dans l'intérêt des bénéficiaires.

Peut-il en être autrement? Or, il arrive que l'administration financière de la plus grande partie de ces fonds de pension se trouve naturellement concentrée dans un nombre peu considérable de sociétés de fiducie expertes en ces matières. Celles-ci ont donc un pouvoir économique formidable. Elles peuvent influencer grandement le mouvement des capitaux dans tel ou tel secteur de l'économie. Et, comme le critère qui détermine leur politique de placement est le rendement, celui-ci ne coïncide pas toujours avec des politiques favorables aux travailleurs, v.g. des habitations à bon marché, la mise sur le marché de produits de consommation ordinaire, etc. Pourtant,

en agissant de la sorte, elles ne font qu'accomplir scrupuleusement leur travail.

Avec ces fonds de pension, nous sommes en face d'une accumulation considérable de biens de production qui n'appartiennent à personne en particulier, qui ne sont ni propriété privée ni propriété publique, mais qui donnent à certaines institutions qui les administrent un pouvoir économique fantastique.

Nous n'avons considéré ici que les fonds de pension. Que l'on ajoute à cela l'équivoque propriété privée que l'on trouve dans les "corporations", les sociétés de placement, etc., et l'on couvre une bonne part des biens de production dans notre économie.

La propriété des biens n'est pas ce qui donne le pouvoir; celui-ci est exercé par ceux qui contrôlent l'usage des biens. Notre société économique est en train de s'édifier au delà de la propriété privée des biens de production, sans pour cela que nous passions à un système communiste où tous les biens deviendraient propriété de l'Etat.

Avant de quitter les Etats-Unis, Krouchtchev disait aux Américains que le capitalisme est en train de se détruire et que l'avenir est au communisme. Il avait raison dans son jugement sur le capitalisme, mais il se trompait au sujet du communisme. L'un et l'autre sont déjà dépassés.

De la façon de traire les vaches

Jean Paré

UN malheur n'arrive jamais seul... Il porte même quelquefois un petit bonheur attaché à sa ceinture dorée. Ainsi, la mort de l'honorable Maurice Duplessis, en plus de la consternation bien connue, aura apporté le réconfort à certains de ses fidèles.

La conviction que, *désormais,* on pouvait attendre d'un premier ministre québécois qu'il osât converser autrement que par grognements avec le chef du cabinet fédéral, et même conclure certains accords avec la puissance infernale qui a nom Ottawa, a donné une vigueur nouvelle aux réclamations du lobby des loteries, jusqu'ici tiraillé entre ses ligatures duplessistes et ses pouvoirs politiques fédéraux.

Grâce à la mort du vieil homme, il est miraculeusement devenu possible d'être duplessiste sans le rester, et donc de régler certains problèmes qui demandent la collaboration du gouvernement fédéral. Un groupe de politiciens a donc décidé de mettre définitivement à son service ce hasard qui fait si bien les choses.

A peine M. Sauvé avait-il pris le pouvoir que ce groupe de politiciens a remis bruyamment à son programme les modifications au Code pénal qui autoriseraient la tenue d'une loterie provinciale. Avant que les pressions combinées ne fassent sauter le barrage qu'est le Code actuel, il serait peut-être opportun de souligner les arguments qui interdisent l'instauration d'une loterie d'Etat.

* * *

On veut légaliser le jeu, c'est-à-dire mettre au service de l'Etat des pratiques que ce même Etat punit de prison ou d'amendes, ou des deux, quand des particuliers en usent. Ce qu'on considère comme immoral et injuste deviendrait subitement juste et moral par la seule vertu d'une translation de pouvoirs, de l'individu à la collectivité. "Bookmakers", propriétaires de "slot-machines" et de "blind-pigs", quels martyrs vous faites! David vole encore la femme d'Urie.

Puisque à tous les vices, à tous les défauts, à toutes les manigances, il faut un maquillage de noblesse, on n'a pas manqué de faire valoir la pureté des fins que serviront des moyens jadis considérés comme punissables. Fins nationalistes, fins humanitaires. Jusqu'à présent, on s'est contenté de patriotisme et de charité, conservant l'usurpation habituelle de l'artillerie ecclésiastique pour venir à bout des dernières résistances.

Nationalisme d'abord: une loterie provinciale, dit-on, empêcherait l'argent canadien-français durement gagné à l'essouchage et au défrichement de passer dans les coffres irlandais ou britanniques qu'ont ouverts les sweepstakes. Qu'on admire le choix des cassettes déprédatrices! Irlandaises et britanniques! Que de patriotiques résolutions ces deux mots ne suscitent-ils pas! Mais ce n'est là que l'eau qui fera mieux avaler la pilule humanitaire: les loteries verraient leurs profits consacrés au dépannage de nos hôpitaux. Quiconque ne veut pas d'une loterie sera donc l'ennemi des hôpitaux, des malades, des pauvres.

Non seulement la fin ne justifie pas les moyens, mais les fins recherchées ne sont elles-mêmes que le camouflage de buts moins charitables.

* * *

A quel genre de loteries va-t-on d'abord confier le sort des hôpitaux?

La loterie peut être directement nationalisée, ou confiée à une "corporation" publique, ou encore confiée à un groupe privé avec division des profits. Voilà pour la structure.

Quant aux modes, ils sont nombreux et divers. On peut vendre des tickets pour en tirer un au sort, tout simplement, au bout d'un temps. Cette simple participation à un fonds commun étant jugée peu *appétissante,* il arrive qu'on corse le jeu en confiant le soin de désigner le gagnant à une bête, cheval ou lévrier de préférence, bien que tout ce qui court, vole, nage ou rampe puisse faire l'affaire. On pourrait donner du piquant à la loterie en confiant le sort du vainqueur aux aléas d'une partie de poker entre les ministériels et l'opposition!

Enfin, comme il est bon, pour respecter la

morale, de faire croire au public qu'il ne participe pas à un jeu de hasard mais à un engagement où la science, l'habileté et la clairvoyance sont récompensées, on confie le soin de désigner un gagnant à un système confus de pronostics: il faudra, en plus d'acheter un billet, deviner certaines données de temps, d'espace ou de pointage. Ce dernier perfectionnement du système a l'immense avantage de créer un climat d'hystérie collective qui mobilise plus facilement les bonnes volontés et augmente les rentrées. Les cas de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne sont probants.

* * *

Qu'on décide d'employer ces moyens pour venir en aide aux hôpitaux, à l'éducation, à la voirie, ou à tout autre secteur de l'administration publique, c'est avouer que ces secteurs sont mal pourvus, c'est-à-dire qu'ils ne reçoivent pas du gouvernement le soin qu'ils sont en droit d'attendre et les revenus qui leur sont nécessaires, soit par suite d'une mauvaise répartition du produit des impôts, soit par manque d'argent, et donc d'impôts, tout simplement.

La loterie d'Etat ne sera donc jamais qu'un impôt déguisé. Premier argument contre la loterie: si un impôt pourrait être aussi efficace, sans être plus onéreux, pourquoi le déguiser? Parce que l'électorat n'aime pas l'impôt direct, trop d'intérêts s'ingéniant à lui assurer que les fonds versés à l'Etat sont irrémédiablement perdus. Le procédé relève davantage de l'électoralisme et de la démagogie que de la démocratie, régime politique dans lequel l'administration élue doit tenir la population au courant de l'importance et du bien-fondé de la législation.

* * *

Sous des dehors humanitaires hautement proclamés, le déguisement des impôts sous le masque d'une loterie recèle une injustice grave à l'égard d'un secteur de la population et instaure un régime de privilèges pour une minorité bien nantie. Cette injustice est de la même espèce que celle de la taxe de vente ou de la taxe des repas: on taxe l'individu, non plus selon ses revenus et selon la richesse qu'il a su soutirer au fonds commun, mais selon ses besoins et ses nécessités.

Un prétexte d'égalité fallacieux masque une réalité injuste.

Les statistiques recueillies dans les pays où existe une loterie d'Etat prouvent que l'acheteur du billet de loterie n'est pas le Crésus mais le prolétaire. On joue habituellement tout ce qu'on a, et si le millionnaire peut risquer ses biens dans la transaction ou la capitalisation, le menu fretin risque ses rares sous à la loterie. L'homme riche a tout ce qu'il lui faut: nourriture, maison, vêtements, auto, distractions, voyages, et la puissance est son appât. L'hameçon argent, l'hameçon "gros lot" est une illusion à laquelle souscrit ce secteur du public dont le budget est un perpétuel cauchemar.

Comme la possibilité de s'enrichir à la loterie ne dépasse pas celle que permettent les "chaînes à dix sous", les timbres-primes ou le Crédit social, les belles promesses de la loterie deviennent une tromperie. La multiplication des pains n'a eu lieu qu'une fois.

La loterie ferait donc payer les hôpitaux par cette classe de gens qui n'a précisément ni les moyens de le faire, ni même les moyens de se faire admettre dans les institutions de santé, réservées, à toutes fins pratiques, aux mendiants et aux richards. L'impôt déguisé crée en outre des privilèges, puisqu'il ne touche pas les sociétés commerciales et les compagnies, qu'un impôt direct obligerait à participer au bien commun. La loterie n'est plus qu'une façon d'exempter de certains impôts ceux qui auraient le moyen de les verser et de faire porter le principal d'une charge publique par des épaules débiles mais nombreuses. Le procédé s'inscrit dans la ligne d'une démocratie uniquement formelle et menée, pour citer le Duplessis de 1935, par les "puissances d'argin".

* * *

L'administration d'un secteur public au moyen de loteries va enfin à l'encontre de la notion d'Etat moderne. Depuis longtemps on a admis le principe de la répartition de la richesse nationale, de la péréquation des biens. L'époque étant révolue où tout était bon à prendre dès qu'on avait la force de le prendre, on a admis que les plus riches devaient payer pour les plus pauvres, puisqu'ils profitent en partie de leur faiblesse, de façon à établir une égalité relative, non pas dans les revenus, mais dans la possibilité d'accéder aux nécessités dites "vitales".

Pour ce faire, l'Etat démocratique moderne recueille là où il y en a, et donc de façon équitable, l'argent nécessaire à l'administration de la chose publique, crée une seule caisse, puis répartit le tout selon les besoins plutôt que selon la puissance. Dans une famille où il y a des enfants débiles et des gouffres voraces, on ne laisse pas le plus fort s'approprier tout le potage.

Or, depuis un certain nombre d'années, on assiste à un renversement de ce système. Influencés en grande partie par les Etats-Unis, plusieurs gouvernements ont pris la manie de créer des "fonds" qui doivent se suffire à eux-mêmes. On peut prévoir le jour où on fera payer les routes par les automobilistes, les hôpitaux par les malades, les écoles par les enfants, les pensions de vieillesse par les vieillards, les services policiers par les gangsters, la défense par le général Pearkes et les ponts... par les entrepreneurs! Le procédé peut être employé par n'importe qui et on voit déjà le laitier réserver le lait de sa vache Caillette à Mme Chose, celui de Rougette à Mlle Machin et celui de Galaxie à la servante du curé, au lieu de tout recueillir et de puiser en ses bidons selon la demande!

Poussé à l'extrême, cette manie de compartimenter les différents secteurs de la chose publique et de les obliger à s'autofinancer ne peut que sur-

charger la structure administrative, conduire à un excès de bureaucratisation de l'appareil gouvernemental et aux possibilités de corruption ou d'incompréhension inhérentes. L'Etat étant un corps, et non une caisse de membres épars, cette bureaucratisation des compartiments étanches mène nécessairement à la lourdeur, à la lenteur et à l'inefficacité. Il est trop facile ensuite de crier aux méfaits de l'étatisation et de remettre les intérêts publics aux mains d'intérêts privés.

L'inefficacité se trouve là où on veut bien la mettre. Aussi bien la pousser au rancart, en compagnie des loteries qui en portent le germe, et ceux de l'anarchie et de l'injustice.

La Commission Stewart n'a pas trouvé de coupables

Roland Parenteau

PEU de sujets soulèvent autant l'ire du grand public que la hausse des prix de consommation. C'est un fait reconnu d'ailleurs qu'une majoration, si minime soit-elle, du prix du lait ou des tarifs de transport en commun, atteint la sensibilité du public bien davantage qu'une augmentation du prix des automobiles ou des places de cinéma. Plus le bien en question est considéré comme essentiel, plus le consommateur, à l'encontre de toute rationalité, s'estime lésé quand les fournisseurs majorent leurs prix, à tort ou à raison.

Il ne faut pas chercher ailleurs la raison d'être des trois commissions royales d'enquête sur les prix créées depuis une génération par le gouvernement fédéral sous la pression de l'opinion publique. La dernière en date, la Commission Stewart, qui vient de publier son rapport, n'est que le digne successeur des deux précédentes, la Commission Stevens, en 1935, et la Commission Curtis, en 1949.

LES CAUSES

Il ne faut pas cependant conclure de cette filiation, que, de l'une à l'autre, les démarches de ces commissions aient été identiques, ni leurs conclusions. Leurs mandats d'ailleurs n'ont jamais été exactement semblables, même s'il s'agissait toujours d'enquêter sur des hausses de prix. La Commission Stewart, pour sa part, avait pour mission de trouver les causes de l'écart croissant entre les prix payés par les consommateurs pour leurs denrées alimentaires et les prix reçus par les agriculteurs pour les mêmes denrées. Toute l'enquête repose sur une observation incontestable: entre 1949 et 1958, l'indice des prix de détail des denrées alimentaires d'origine canadienne consommées au Canada est passé de 100 à 120. Par ailleurs, l'indice des prix reçus par les agriculteurs, après s'être accru fortement (de 100 à 118) entre 1949 et 1951 a dégringolé par la suite jusqu'à 96 en 1955. Malgré la légère remontée qui a suivi et qui place l'indice de 1958 sensiblement au même niveau que celui de 1949, l'écart entre les deux séries de prix reste important.

Une autre façon de décrire le phénomène, c'est de comparer pour 1949 et 1958 la part du dollar du consommateur qui va à l'agriculteur lui-même. La Commission Stewart a procédé à des calculs de ce genre pour quelque 200 denrées alimentaires, parmi les plus importantes. A quelques exceptions près, l'agriculteur canadien reçoit actuellement une proportion moindre qu'auparavant du prix de détail de ces produits de la ferme, ce qui signifie que les intermédiaires reçoivent davantage. Par exemple, sur chaque dollar payé par le consommateur pour acquérir de la viande de boeuf, l'agriculteur reçoit maintenant 54 cents, alors qu'il en recevait 68 en 1949. Pour la farine de blé, les proportions sont respectivement de 34 cents et 49 cents, pour les oeufs, de 70 cents et 81 cents.

La première hypothèse qui vient à l'esprit, quand on est en présence d'une telle situation, c'est d'attribuer l'écart croissant à l'avidité des intermédiaires, en d'autres termes aux profits des nombreuses entreprises qui interviennent successivement dans le processus complexe de mise sur le marché des produits agricoles.

PROBLEME COMPLEXE

En réalité, le problème est beaucoup plus complexe qu'il semble à première vue, à un point tel que la Commission Stewart confesse son incapacité à le résoudre entièrement, à partir des données fragmentaires qu'elle avait à sa disposition. Ce n'est pas tout en effet de crier "haro sur les intermédiaires", encore faut-il essayer de savoir si tous doivent partager la responsabilité également. En d'autres termes, dans la mesure où il y a accaparement des profits excessifs au niveau de la distribution des produits entre agriculteurs et consommateurs, cet accaparement profite-t-il davantage aux transformateurs (minoteries, boulangeries, laiteries, salaisons, conserveries, etc.) ou aux transporteurs (chemins de fer, camionneurs, etc.) ou au commerce de détail (épiciers indépendants, chaînes de magasins), ou aux services auxiliaires (publicité, emballage, entreposage, etc.).

Il existe un moyen assez simple à première vue, de se former un jugement, c'est de consulter les profits des entreprises intéressées et de les évaluer par rapport à la mise de fonds des propriétaires. Mais on se heurte ici à un obstacle majeur. Très souvent, les profits ne sont pas connus: c'est le cas de toutes les entreprises individuelles, particulièrement nombreuses dans le commerce de détail. C'est aussi le cas d'un grand nombre de compagnies, dites privées, dont les actions ne sont pas vendues en Bourse et qui ne publient leurs états financiers que si elles le veulent bien. Evidemment, la Commission Stewart a réussi à obtenir certains renseignements de

ces entreprises, mais ils doivent rester confidentiels. C'est ainsi que la plupart des filiales d'entreprises américaines engagées dans la transformation ou la distribution des denrées alimentaires, et non les moindres, échappent à toute investigation.

Sous réserve de l'étroitesse du champ d'étude, la Commission a quand même réussi à calculer un taux de rendement net pour un certain nombre d'entreprises. Ces taux sont assez confortables pour la plupart des types d'entreprises, mais on peut difficilement les qualifier d'excessifs. La moyenne se situe autour de 10%, la plupart des secteurs présentant des taux variant entre 7 et 9%. On trouve cependant deux cas dépassant manifestement ce qui peut être considéré comme raisonnable: celui de 5 épiceries à chaîne, avec une moyenne de rendement de 17%, et celui de 3 fabricants de céréales à déjeuner, avec une moyenne de rendement de 29%.

On remarque cependant, ce qui est capital dans ce commentaire, que de 1949 à 1957, la situation des profits s'est détériorée dans l'ensemble. Très élevés en 1949, ils ont graduellement fléchi depuis lors, tout en demeurant cependant à un niveau nullement inquiétant pour les actionnaires. Il convient d'ajouter d'ailleurs que ce taux de rendement est calculé par rapport à une action dont la valeur va sans cesse croissant par suite de la rétention des bénéfices dans l'entreprise.

Il se trouve par conséquent difficile d'expliquer par la hausse du taux de bénéfices des intermédiaires le niveau croissant du coût de la distribution des denrées alimentaires.

EN QUELQUES MOTS

Si l'on essayait de résumer en quelques mots l'explication apportée par la Commission, sans trop trahir son interprétation, ce serait dans les termes suivants:

1o Il n'y a pas de relations rigoureuses entre les prix à la ferme et les prix au détail des denrées alimentaires.

2o Les prix à la ferme ont subi depuis 1951, l'influence déprimante des surplus agricoles et de la situation mondiale des marchés de denrées alimentaires.

3o Les prix du détail, par contre, ont été stimulés par l'accroissement rapide de la demande des consommateurs et leur indifférence croissante quant aux prix. L'accroissement constant des revenus de la population, le déplacement de la clientèle vers le tape-à-l'oeil des marchés géants, la publicité intensive et souvent trompeuse mettant l'accent sur la "qualité" vraie ou supposée plutôt que sur les bas prix, voilà tous des facteurs de l'écart observé.

En fait, une des conclusions de la Commission, c'est que le consommateur doit faire mea culpa. Il est lui-même responsable de la hausse des prix par son inertie et sa propension à accorder plus de valeur au luxe des magasins, à l'ingéniosité des emballages et autres fariboles qu'à la valeur intrinsèque des produits eux-mêmes.

Que les manufacturiers et les fournisseurs de tout acabit profitent de la situation pour réaliser plus de bénéfices, il n'y a pas là de quoi s'étonner dans un régime capitaliste comme le nôtre, dans lequel l'importance du profit est le critère de la bonne administration. En fait l'écart croissant entre les prix à la ferme et les prix au détail traduit bien davantage l'addition de service attachés aux produits que des bénéfices plus importants, services qui coûtent quelque chose sans ajouter de satisfactions réelles aux consommateurs. Si celui-ci désire obtenir des pommes de terre lavées et sélectionnées, des biscuits en paquets de luxe de 9½ onces, des gâteaux tout préparés, s'il lève le nez sur les coupes de viandes les moins coûteuses, il doit s'attendre à payer le prix de ses caprices... et même davantage.

C'est une conclusion qu'on nous donne sous bénéfice d'inventaire en quelque sorte, car les renseignements à la disposition de la Commission étaient loin d'être satisfaisants: l'évidente prudence affichée dans l'interprétation des faits témoigne de la difficulté de la tâche. C'est une conclusion qui laissera aussi sans doute les lecteurs sur leur appétit. Ils cherchaient des boucs émissaires. On leur dit qu'ils sont eux-mêmes les artisans de leurs malheurs. Quelle déception!

De qui est-ce?

En ce temps-là la lutte était terrible entre une autorité intransigeante, impitoyable, déterminée à faire courber tous les esprits, à détruire les plus petits germes, les plus légers souffles d'indépendance intellectuelle, entre cette autorité, dis-je, et ce qui tenait encore de l'ancienne phalange des libéraux restés debout dans la déroute de leurs idées, et continuant à résister dans l'écrasement de leur parti.

Les exigences et les prétentions de cette autorité tracassière et asservissante ne pouvaient conduire qu'à faire des révoltés, et c'est nous naturellement qui étions les révoltés, puisque nous ne voulions ni baisser nos fronts ni nous soumettre à une tyrannie qui aurait fait rapidement, des jeunes gens de Montréal, rien autre chose que des ilotes et des ressorts de gouvernement absolu.

Ce texte est d'Arthur Buies, dans Evocation, conférence donnée à Montréal, en 1883.

Mauvaise foi et bonne conscience: l'argumentation selon Saint Ignace?

PIERRE-ELLIOTT TRUDEAU

"Me conformant à la règle de saint Ignace..."
(Le père Jacques Cousineau, jésuite).

DANS *Relations* d'août 1959, le père Cousineau publie une "mise au point" concernant "la critique d'une critique" que j'avais fait paraître dans le dernier numéro de *Cité Libre* (no 23).

La position du père Cousineau est celle-ci: P. E. Trudeau "me lance un défi, se répand en insinuations sur mes compagnons de travail et moi-même, et se permet même une espèce de chantage concernant mes conversations privées... Le débat ayant donc été porté sur ce terrain si peu démocratique et chrétien des personnalités, chacun comprendra que je m'abstienne de répondre."

Je ne pensais pas qu'il fût possible, même pour un Jésuite, d'accumuler en quelques lignes d'aussi inépuisables réserves de mauvaise foi et de bonne conscience.

1. Trudeau "me lance un défi", dit le père C. Or de quoi s'agit-il? Dans sa brochure, *Réflexions en marge de "La grève de l'amiante"* (pp. 33-34), le père C. avait laissé entendre que mes écrits étaient hérétiques.

– J'ai répondu qu'un prêtre qui veut lancer contre un laïc une accusation aussi grave devrait avoir le courage de prendre franchement l'accusation à son compte: "Démontrez-le carrément", ai-je répondu au père C.

– Réplique du père Cousineau: Trudeau "me lance un défi" et je ne répondrai pas aux personnalités!

2. Trudeau "se répand en insinuations sur mes compagnons de travail et moi-même", dit le père C. Or de quoi s'agit-il encore? Dans sa brochure (p. 28), le père avait écrit: "Des indices suggèrent que T. n'a lu aucun des documents qu'il ridiculise, mais s'est inspiré d'un travail inédit, qui aurait puisé aux sources, dit-on".

– J'ai répondu que c'était une calomnie. Et me rappelant les calomnies de Custos, j'ai dit que celle-ci – avec ses "indices" et ses "dit-on" – avait un style "maison".

– Réplique du père Cousineau: Trudeau "se répand en insinuations" et je ne répondrai pas aux personnalités!

3. Trudeau "se permet une espèce de chantage concernant mes conversations privées", écrit le père C. Or de quoi s'agit-il une dernière fois? Dans sa brochure (p. 38), le père C. avait mis dans ma bouche des paroles qu'il prétend avoir tirées d'une conversation privée entre lui et moi, et dont il a dénaturé complètement le sens.

– J'ai répondu que le procédé manquait d'élégance et que, si chacun se permettait d'y avoir recours, on en saurait plus long sur les opinions du père C.

– Réplique du père Cousineau: Trudeau fait du "chantage", et je ne répondrai pas aux personnalités!

Est-ce assez clair comme procédé? Premier temps: Publication de *La grève de l'amiante* où je ne fais aucun cas du père Cousineau. Deuxième temps: parution des *Réflexions* du père Cousineau, où il me taxe – trois fois rien! – d'héréticité, de plagiat et (en dénaturant le sens d'une conversation privée) de fausse représentation. Troisième temps: dans *Cité Libre,* je suggère à mon accusateur de rétracter ses calomnies ou d'avancer ses preuves. Quatrième temps: dans *Relations,* le père C. se retire angéliquement au-dessus de la mêlée en déclarant: "Le débat ayant donc été porté sur ce terrain si peu démocratique et chrétien des personnalités, chacun comprendra que je m'abstienne de répondre."

Chacun comprendra, en effet...

Chacun comprendra que, si on les examine bien, ces quelques lignes d'un seul paragraphe d'un seul article du père Cousineau font éclater toute la fausse candeur de ce délateur suave et calomniateur impénitent. Il lance les plus injurieuses accusations; et si on lui demande ses preuves, il rompt le débat en disant qu'on lui fait des personnalités!

Dans ces conditions, est-il utile, est-il même possible, de continuer la discussion? Il est clair que le père C., dans ton texte à *Relations,* cherche seulement à brouiller les pistes, (1) de peur que trop de lecteurs ne traquent son argumentation jusqu'au fond de son ineptie. Je ferai néanmoins un dernier effort d'élucidation, bien conscient que cela n'intéresse déjà plus que de rares et patients exégètes, et la conscience de deux hommes.

Repartons patiemment du début. Un livre de 448 pages ayant avancé un grand nombre de faits et d'idées, le père C. publie une brochure de 80 pages où il attaque abondamment ces faits et idées, et propose – comme c'est son droit – que les faits soient interprétés différemment.

Le débat ayant ainsi été engagé, sur la matière telle que circonscrite par les participants, j'ai répondu comme suit:

1. Sur le fond du débat, j'ai lié contestation avec le père Cousineau. "Voilà donc deux thèses. Je n'ai pas à défendre la première: le livre est écrit, et il vaut ce qu'il vaut... Nos interprétations s'opposent... C'est au lecteur de juger." (*Cité Libre,* no 23, pp. 38-39).

– Réplique du père Cousineau: "La critique

(de Trudeau) a ceci d'intéressant qu'elle ne révèle chez l'auteur aucun effort pour défendre et reprendre la thèse fondamentale... La construction systématique demeure donc par terre..."

— Conclusion: D'après le père, sans doute se "conformant à la règle de saint Ignace", il aurait fallu qu'interminablement je répétasse mes thèses fondamentales dans ma réponse; faute de l'avoir fait, je dois accepter qu'il en tire argument contre moi!

2. Sur certains item, j'ai concédé le point à mon interlocuteur: à propos du véto de l'aumônier, "je reconnais volontiers mon erreur technique et je remercie le père de l'avoir signalée"; à propos des critiques de *La grève de l'amiante*, je me dois heureux du rôle que — le père C. excepté (2) — ils ont joué. (*Cité Libre*, pp. 41 et 36).

— Réplique du père Cousineau: "Il faut se réjouir de ce que la critique d'après l'aveu de M. T. lui-même..." Et parce que j'ai reconnu que le père C. avait découvert "une seule erreur de fait dans les 448 pages", le père conclut que Trudeau "a les préjugés de l'ignorance, il connaît mal le mouvement syndical qu'il décrit, il avoue..."

3. Sur le reste de la brochure du père C., j'en suis venu aux prises avec l'auteur. Et afin que le lecteur puisse suivre facilement le débat, numérotant mes paragraphes et me limitant à des exemples qui pouvaient s'énoncer brièvement, je démontrai que le père Cousineau avait commis plus d'une demi-douzaine de contradictions, une quinzaine d'erreurs et au moins trois sophismes grossiers, sans compter les diverses injustices, calomnies et fautes méthodologiques.

— Réplique du père Cousineau: "C'est un travail de grignotage... (Pour répondre) il faudrait trop de temps et de papier. Le jeu n'en vaut pas la chandelle." (3)

— Conclusion: Le père C. refuse de concéder qu'il y ait la moindre imperfection dans son texte. Impossible de "se réjouir de... l'aveu" de cet homme qui prépare le dogme de sa propre infaillibilité. Le père C. n'a pas "les préjugés de l'ignorance", il a ceux de la bêtise. Quand on lui met le nez dans sa demi-douzaine de contradictions, sa quinzaine d'erreurs, ses trois sophismes grossiers et ses diverses injustices, calomnies et fautes méthodologiques, il n'admet rien, ne prouve rien, ne rétracte rien: il se retire pieusement au-dessus de la mêlée: "Travail de grignotage... Trop de temps et de papier... Terrain si peu démocratique et chrétien des personnalités, chacun comprendra que je m'abstienne de répondre." C'est là une façon d'annoncer qu'il va me répondre, mais avec le langage de l'élu, A.M.D.G., se conformant (toujours!) à la règle de saint Ignace et choisissant avec soin un terrain démocratique et chrétien. Voici donc le jugement global du très révérend père Jacques Cousineau, s.j., sur l'humble laïc que je suis; c'est sur ce jugement que se termine du reste le noble écrit du père: "Un essai critique sérieux? L'auteur semble plutôt s'être amusé à un essai satirique. La même ambiguïté demeure donc chez lui; ce qui s'accentue malheureusement, c'est le manque de vraie sympathie pour la réalité de chez nous, hommes et institutions, et l'absence de rigueur scientifique dans les oeuvres. Je lui souhaite de dominer sa crise de déception et de retrouver la saveur humaine et le sens de l'Eglise." Amen.

Devant cette apostolique admonestation, il ne me reste plus qu'à m'écraser dans la poussière en regrettant la témérité qui m'avait fait accepter un débat profane avec le saint Jésuite. Mon père, je m'accuse d'avoir un moment pensé qu'il était permis d'employer avec vous des arguments de raison; je m'accuse d'avoir cru que le débat pourrait se dérouler selon la règle que Paul donna aux Ephésiens: "Rejetez donc le mensonge et que chacun dise la vérité à son prochain, car nous sommes membres les uns des autres. S'il le faut mettez-vous en colère, mais que ce soit sans péché."

Mais j'avais compté sans la règle de saint Ignace.

NOTES

(1) Même sa pagination est fausse, et sans l'indiquer il renvoie tantôt aux pages de **Cité Libre** et tantôt à celles d'un tiré-à-part qui en a été fait.

(2) Une des choses qui me choquent le plus dans les **Réflexions** comme dans la "mise au point" du père C., c'est la prétention qu'il affiche de s'associer aux critiques honnêtes de **La grève de l'amiante.** (Le père C. écrit par exemple: "J'entrepris d'en vérifier le fondement, laissant à mon ami, François-Albert Angers, le soin d'examiner..." etc. Or je ne sache pas que M. Angers — de loin mon critique le plus sévère et le plus abondant — ait donné prise au moindre soupçon de malveillance ou de mauvaise foi; au contraire, il s'est généralement efforcé de donner à ma pensée son sens le plus généreux. Inutile d'ajouter que je ne saurais en dire autant du père C.).

(3) Tout en dédaignant d'engager avec moi un débat clair, que le lecteur aurait pu suivre, le père Cousineau truffe sa pieuse homélie de quelques "Incroyable, mais vrai", dont il nous avait naguère donné des échantillons (**Réflexions** p. 21), et dont il fait de nouveau usage ici, tant le séduit cette formule de monsieur Ripley à qui le père C. est sans doute redevable pour la plus grande partie de ses connaissances et de sa culture.

Puisque le lecteur a eu l'amabilité de me suivre jusque dans cette note, puis-je lui suggérer un aphorisme qui s'applique à l'argumentation du père C.? Quand un auteur tente systématiquement de brouiller le débat, c'est généralement parce que ses arguments se dissolvent à la lumière. Voici quelques exemples:

a) Le père C. nie effrontément l'évidence. Il écrit: Trudeau "préfère maintenant dire que la grève s'est... déroulée sans la pensée nationale et la doctrine sociale de l'Eglise, et non plus contre elles, comme il s'en exprimait auparavant." (Relations, août 1959). Or auparavant (Grève p. 401), j'avais écrit "a pu se dérouler... sans déviation confessionnelle ni nationaliste." Et dans Cité Libre (p. 45) j'ai répété: "J'ai bien dit que la grève s'est déroulée sans déviation confessionnelle ni nationaliste."

b) Le père C. continue de se contredire. Parlant des cinq grèves de la chaussure, du textile, de Sorel, d'Arvida et de la Price, il déclare (Relations, août 1959) que l'Eglise "n'est même pas intervenue par ses représentants dans quatre d'entre eux." Or dans Réflexions (p. 17), il a parlé des "grèves de Sorel, où

CHRONIQUE DU TEMPS PERDU

Cinéma

Anatomy of a murder

Pierre Juneau

PAS le meilleur film du mois. Puisqu'il y a eu sur nos écrans au cours de décembre, JEUX INTERDITS (1), LES ORGUEILLEUX, FANFAN LATULIPE, et LES GRANDES MANOEUVRES. Mais ces excellents films n'étaient pas des nouveaux-nés. En années cinématographiques, ils atteignaient facilement l'adolescence: comme l'attestait parfois le teint boutonneux des copies. Pas non plus le plus mauvais puisqu'on a aussi vu: LIL'ABNER, THE STORY OF MANKIND, LA FILLE DE FEU, LE ROI DE LA PAGAILLE, NOUS AUTRES A CHAMPIGNOL, THE DEVIL'S DISCIPLE, L'INCREVABLE, etc...

Dans ANATOMY OF A MURDER, quelqu'un a voulu exprimer une opinion, communiquer à d'autres des sentiments et des réflexions. Au cours des milles de pellicule qui roulent sur nos écrans, petits ou larges, apparaît tout-à-coup un homme intelligent, un représentant bien racé et bien "rodé" de la civilisation occidentale et il a quelque chose à nous dire. Ça n'est pas si fréquent.

Voyons donc de quoi il s'agit.

L'auteur: Otto Preminger, 53 ans — né à Vienne — élève de Max Reinhardt — licence en droit et en philosophie, directeur de théâtre, metteur en scène à Vienne et à New-York, cinéaste hollywoodien depuis 1935.

Le film commence avec deux avocats, l'un vieux et alcoolique, l'autre Biegler, prématurément blasé. Entre les rares causes qui lui permettent de vivoter, Biegler passe le temps à pêcher, à boire du whisky, à relire ses livres de droit et à jouer du jazz. Le film se termine sur un gros plan d'une poubelle pleine d'ordures, à l'endroit où Biegler pensait trouver, après le procès, le client dont il vient d'obtenir l'acquittement. Entre le générique et le mot "fin", Preminger nous a aussi présenté un militaire violent, méfiant et paranoïde accusé du meurtre d'un hôtelier qui a violé sa femme; sa jeune femme, jolie, étourdie et exhibitionniste qui exerce son penchant d'allumeuse jusque sur l'avocat qui défend son mari; un avocat de la poursuite malhonnête et imbécile et son collègue sadique et intelligent. Parmi tous ces personnages, surélevé, inatteignable, sans cynisme, mais sans illusions, siège un vieux juge assagi et fatigué par les spectacles que lui a offerts une longue carrière.

—▶

(1) Saluons au passage la naissance à Montréal d'une entreprise courageuse, à savoir, le cinéma Elysée, premier "cinéma spécialisé" dans la province de Québec, et peut-être, le premier du pays.

(Mauvaise foi . . . suite)

Mgr Desranleau se fit le champion de la cause ouvrière contre des patrons canadiens-français..." Et dans **Relations** (déc. 1959, p. 318), il écrit que la grève de la Price a été gagnée grâce à des "pourparlers et décisions" qui mirent en cause les recommandations du Chanoine Caillé, l'abbé Genest, Mgr Melançon et le cardinal Villeneuve.

c) Le père argumente de mauvaise foi, et je le mets au défi de le nier. A propos de la lettre pastorale de 1950, j'avais démontré (**Cité Libre** p. 40) péremptoirement que le père se contredisait. Incapable de nier, mais n'ayant pas le courage d'admettre sa contradiction, le père s'élance dans une démonstration complètement nouvelle et farfelue à l'effet de m'empêcher de considérer un événement de 1950 dans le "contexte d'un tournant" inauguré en 1941. Le père cherche sans cesse à noyer le poisson, c'est-à-dire le lecteur qui aurait la naïveté de chercher la vérité dans ses écrits.

d) Autre exemple de la mauvaise foi patente du père Cousineau. J'avais démontré (**Cité Libre** p. 42) l'erreur flagrante du père qui trouvait "inconcevable" qu'on ne parle pas de "comité de boutique", alors qu'au contraire on en avait parlé au moins cinq fois! N'ayant pas l'honnêteté de reconnaitre son erreur, il farfouille dans l'histoire de la C.T.C.C. et lance un écran de fumée à propos du sens des mots: comité de boutique. Et même sur ce point, il sait pertinemment bien qu'il donne aux mots un sens qui n'est pas le sens courant aujourd'hui.

Le reste est à l'avenant. Ainsi, le père m'accuse d'ignorer l'histoire de la C.T.C.C. parce que j'ignorais la situation géographique du père en 1937! Or c'est lui-même qui, dans ses **Réflexions** (p. 17), avait laissé entendre (sans doute par vantardise) qu'il était un des "témoins-acteurs" de la grève de Sorel. Qu'on relise le paragraphe en entier. (**Réflexions**, p. 17).

En somme, il n'est aucun des reproches que m'adresse le père C. qui résiste à un examen attentif; c'est pourquoi en terminant je me contenterai de renvoyer le lecteur impartial aux textes. **Res ipsa loquitur.**

Seulement, avant de finir, on me permettra de me marrer doucement de la naïveté du père qui s'imagine que je faisais "un appel à l'autorité du P. Arès". Mais non, père Cousineau! Si j'ai cité le père Arès, c'était par charité, pour le dissocier d'une ambiance où l'on cultive l'argumentation selon "la règle de saint Ignace". Car n'est-il pas vrai que, comme au temps de Pascal, on s'y soucie toujours moins de connaître la vérité que de la faire triompher?

Le lieutenant Manion de l'armée américaine a tué un hôtelier. Un avocat, Biegler, accepte de le défendre. Pour prouver l'innocence, il faut démontrer: a) que la femme de Manion a été violée par l'hôtelier, donc que Manion a agi sous l'effet de la colère et b) qu'au moment du crime, Manion a perdu momentanément la raison.

Biegler réussit. L'innocence est sauvée. Le mari retourne à sa jeune femme. Un avocat a fait son devoir et de plus a retrouvé un sens à la vie. Une jeune femme, fille naturelle de la victime, a eu le courage de révéler l'indice qui permet de prouver l'attentat de son père et la véracité du témoignage de l'accusé. Et les spectateurs, encore une fois, sortent contents d'une salle de cinéma. Le film a bien fini. Notre justice est une justice bien faite. Ce n'est pas tout: les spectateurs avertis se réjouissent de ce que le cinéma, pour une fois, ne les ait pas traités en couventines. On leur a parlé comme à des adultes qui connaissent le vocabulaire anatomique et physiologique de la reproduction. En somme "un film courageux".

Est-ce si simple? Evidemment, non. Sans avoir lu le roman de Robert Traver, il suffit de connaître les films de Preminger pour se rappeler qu'il vit dans un monde légèrement plus compliqué, où les innocents échappent à la cour, au jury et au bourreau, mais pas au cinéaste. Ainsi Manion a-t-il perdu la raison? Peut-être. Mais dans une scène capitale et très bien faite, Preminger nous montre Biegler expliquant à son client la nécessité d'une base légale pour sa défense. Avant d'obtenir de lui les faits précis sur le moment exact du crime, il lui fait comprendre indirectement quelles sont les circonstances qui soutiendraient une défense légale, valable et quelles sont celles qui rendraient sa défense impossible. Et Biegler se félicite de la rapidité avec laquelle son client saisit les nuances de ses explications. Laura Manion a été victime d'un attentat — qu'il ne faudrait cependant pas appeler un attentat à la pudeur. Pour ne pas compliquer les sentiments du jury au sujet de la femme de l'accusé, Biegler ordonne à Laura de porter, pour toute la durée du procès, des vêtements qui contiennent plus rigoureusement son anatomie. Laura obéit et se comporte durant tout le procès avec une candeur qui attendrit le jury, le juge, son avocat et même le spectateur sceptique. Biegler, ancien "prosecuting attorney" blasé par l'expérience des cours criminelles, longtemps sceptique au sujet de Laura, croit comme nous à son innocence. A ce moment, le procès fini, Laura remercie Biegler et, ouvrant son sac, lui remet la gaine que, par son ordre, elle a portée durant le procès et lui signale qu'elle n'en aura plus besoin. Enfin, Biegler n'ayant pu obtenir aucun honoraire de son client avant le procès, celui-ci a convenu de lui signer un billet promissoire dès qu'il serait libéré. Le procès fini, Biegler se rend à la remorque qu'habite le lieutenant Manion. Celle-ci est disparue, emportant le couple rendu à son innocence. La camera à ce moment s'approche instinctivement de la poubelle débordante qui occupe la place de la remorque disparue.

Tout ça ne sent pas bon. Le jury a répondu "non coupable", mais personne n'est innocent. Le juge a présidé au mécanisme de la justice. Il a vu sagement et honnêtement à ce que la procédure suive son cours. Preminger laisse le spectateur dans la même ambiguïté où se trouve, semble-t-il, son héros Biegler. Comment Biegler peut-il croire à la vertu de Laura et à la sincérité de Manion? Ce couple étrange où le mari est violent, jaloux et retranché, la femme allumeuse, provocante et, semble-t-il, fidèle.

A mesure que défile sur l'écran le récit de la femme violée, les rapports des médecins sur l'attentat, les pièces (de dentelle) à conviction, le "spectateur" se sent peu à peu transformé bon gré, mal gré, en "voyeur".

Pour résumer: on nous a raconté cyniquement un fait divers sordide. L'histoire est très proprement racontée. Aucun mouvement de caméra ni aucune parole inutiles. Le jeu de James Stewart, égal à ses plus hauts standards et celui de monsieur Joseph N. Welch, cet avocat qui a défendu l'armée américaine au comité du sénat américain contre Joe McCarthy, est étonnant de sincérité, d'habileté et d'humour.

En l'an de grâce 1959

Le théâtre et les justes

Yeri Kempf

L'ANNEE 1959 aura été une année faste pour les amateurs de théâtre montréalais. N'ont-ils pas en effet pu voir, au cours de l'année qui vient de s'écouler, des pièces d'auteurs aussi divers — je cite pêle-mêle — que Dostoiewsky, Roussin, Synge, Marcel Aymé, Claudel, Courteline, Ionesco, Achard, Strindberg, Audiberti, Gratien Gélinas, Molière, Moreau, Marivaux!

Cette extraordinaire vitalité du théâtre a permis à Dyne Mousso de conquérir ses galons de grande vedette, à Nina Diaconesco de révéler ses possibilités, à Claude Brabant et François Tassé d'entrer dans la carrière avec éclat.

La venue de troupes françaises, dont "L'illustre Compagnie", a apporté des éléments de comparaison, susceptibles de fertiliser les esprits — je songe surtout aux inventions visuelles de Fabri — et de stimuler nos comédiens en leur offrant un modèle d'interprétation en la personne de Jean Le Poulain, Turelure exemplaire. Toujours dans le domaine des apports de l'année, il y a même eu l'événement insigne de la naissance d'un auteur dramatique: François Moreau, naissance

sur laquelle je me propose de revenir plus loin. Enfin il n'est pas inutile de rappeler que la qualité des efforts de notre théâtre s'est attirée une sorte de consécration internationale, puisque Jean Gascon s'est couvert d'honneur à Stratford.

* * *

C'est vraiment une année féconde qui vient de s'achever. Et puis voilà que nous ouvrons notre journal. "Ça, par exemple!" Il paraît qu'il y a une crise du théâtre! Les augures sont formels: il n'y a plus de public à Montréal! Ce sont donc des Martiens qui remplissent depuis bientôt trois mois la Comédie Canadienne! Et Montand a dû faire appel aux forces de l'O.N.U. pour ne pas chanter devant des banquettes...

Soyons sérieux: il est évident que le nombre de personnes qui sont allées au spectacle entre le premier janvier 1959 et le 31 décembre de cette même année est supérieur à celui de n'importe quelle année précédente. Que toutes les pièces montées n'aient pas connu un égal succès, le contraire serait étonnant. Où se trouve donc ce lieu privilégié où n'importe quel spectacle attire les foules! Voyons d'un peu plus près. Prenons par exemple le cas d'une troupe: Le Théâtre-Club qui a monté "Les plaideurs" et "Virage dangereux". La comédie de Racine mise à la mode des Marx Brothers n'a pas fait long feu; par contre l'excellente réalisation de "Virage dangereux" a rempli le théâtre de la rue Saint-Luc pendant des semaines. Est-ce vraiment le public qui a failli?

Passons à un autre cas, celui d'une vedette, au talent confirmé: Dyne Mousso. Que constatons-nous? Mme Mousso a participé à la création de deux pièces, qui sont toutes les deux des pièces plutôt difficiles: "Mademoiselle Julie" et "Le baladin du monde occidental". Or si la première a connu un grand succès, la seconde a été peu suivie – malgré une critique fort élogieuse. – Et si le "Baladin" avait été moins bien monté que le chef-d'oeuvre de Strindberg? Et si par exemple il y avait eu des erreurs de distribution au T.N.M.? Jean Gascon croit-il toujours que Mlle Langlois était la veuve Quinn et Mme Mousso était Pegeae? Si oui, je dirais comme Jouvet: "Les bras m'en tombent!" en les levant au ciel.

* * *

Non, le public n'a rien à se reprocher. C'est de l'autre côté de la rampe qu'on gagne ou qu'on perd la partie. Et si nous jetons un coup d'oeil critique sur ce qui se passe dans nos théâtres, nous découvrons qu'il y a un certain nombre de choses qui gagneraient à être améliorées. Dans l'ordre matériel par exemple: des vestiaires pratiques – dans certaines salles, vingt spectateurs mettent plus de temps à retirer leur manteau que mille spectateurs au Palais de Chaillot; des horaires qu'on respecte – les personnes qui se rendent au théâtre après une lourde journée de travail n'y viennent pas pour faire la sieste en attendant que le rideau veuille bien se lever; des endroits où stationner à proximité de la salle...

Il y a aussi, je ne dirai pas la publicité, mais la simple information. Certaines représentations se déroulent presque dans la clandestinité! On a l'air de reprocher à Gratien Gélinas de placer des billets de la Comédie Canadienne jusque chez les barbiers de village. Mais il a mille fois raison, M. Gélinas! Le public n'est pas à la disposition des grands-prêtres du théâtre; ce sont les gens du spectacle qui sont à la disposition du public! Et tout ce qui facilite à ce dernier l'accès des lieux, ce qui l'incite à se rendre au théâtre doit être encouragé. N'est-ce pas l'évidence même!

Il y a enfin le choix des textes. Il est certain qu'au point de vue esthétique la tragédie l'emporte sur le vaudeville, ce qui n'empêche qu'un bon vaudeville vaut mieux qu'une méchante tragédie. Chose plus grave, le bon vaudeville est même le plus souvent d'un rendement commercial plus sûr que la tragédie la plus noble et la plus réussie: ce n'est pas Phèdre qui fait recette à la Comédie Française, mais les Trente Millions de Gladiator! Hé oui, le public préfère Labiche à Racine, c'est-à-dire, pour être tout à fait précis: les personnes qui aiment rire à Labiche sont plus nombreuses que celles qui sont touchées par la brûlante grâce de Racine. C'est un fait dont on peut tenir compte. Voyez Jean-Louis Barrault. Ne remplit-il pas sa caisse avec la légère "Vie Parisienne" afin de pouvoir sacrifier aux mânes d'or de Claudel!

Cette question des goûts et des couleurs ne me semble pas en l'occurrence mériter davantage de commentaires: il s'agit de lieux communs que tout homme de théâtre devrait connaître. Et, du reste, au niveau de l'établissement de son répertoire le véritable serviteur du théâtre demeure libre. Je prétends que son droit à l'erreur est sacré. Là où commencent ses responsabilités vis-à-vis du public qui paye son fauteuil, c'est dans l'exécution. Et comme l'affirmait Paul Valéry: "Il n'y a pas de détail dans l'exécution." Tout concourt à la réussite ou à l'échec. Lorsque le décor va à l'encontre de l'esprit de la pièce, lorsque les rôles sont distribués en dépit du bon sens, lorsque les acteurs bafouillent leur texte, non seulement le public a le droit de bouder le spectacle ainsi massacré, mais il en a le devoir: il ne faut surtout pas encourager la malfaçon!

Et maintenant je pose la question: "Y a-t-il vraiment eu crise à Montréal en 1959 au point de vue public?" Que dira-t-on alors le jour où une très belle pièce, admirablement réalisée, ne rencontrera que l'indifférence... car ce malheur peut arriver, et ce ne serait pas la première fois. Qu'on lise la vie de Georges Pitoeff par exemple! Mais Georges Pitoeff avait quelque chose – quelque chose que je souhaite, et ce sera mon voeu de bonne année, à tous ceux qui traversent des moments de découragement: un immense amour du théâtre.

ASSELIN AVAIT-IL RAISON?

Jean-Charles Falardeau

JE viens de relire, pas tout à fait par hasard, une conférence que donnait Olivar Asselin, le 18 décembre 1919, à la salle Saint-Sulpice, sous le titre: *De nos besoins intellectuels.* Les propos que tenait Asselin à ce moment-là pourraient avoir été écrits hier. Comme tout ce qu'il a dit ou écrit, ces pages sont un coup de vent qui fait claquer un drapeau. Elles sont aussi un coup de fouet. Le diagnostic qu'elles posent, les objurgations qu'elles formulent, les lignes de conduite qu'elles dictent, recoupent nos interrogations de 1959.

La thèse d'Asselin se résume très simplement dans les deux propositions suivantes: "A moins de renoncer pour toujours au titre glorieux de Français, il nous faut au plus tôt, et par tous les moyens, intensifier notre vie intellectuelle..." D'où découle un second impératif: "Vivant dans l'atmosphère anglaise... il nous faut pour vivre (tel le scaphandrier travaillant au fond des eaux) amener à nos poumons, par un mécanisme à la fois puissant et délicat, l'air vivifiant de la pensée française". "Le jour, ajoutait-il, où... tous les postes de commande et de direction seront occupés par des hommes qui auront respiré la véritable atmosphère française, auront, en quelque sorte, couché quelque temps au grand air et ne pourront plus vivre dans un air vicié, les fenêtres s'ouvriront toutes grandes et la pensée française claire, synthétique, rayonnante, conquérante, entrera dans la maison par tous les côtés."

Je ne m'excuse pas de ces longues citations. D'autant moins que j'en ajoute immédiatement une troisième. Asselin, en effet, à la suite de cette affirmation claironnante, ajoutait en note la remarque suivante à laquelle je veux d'abord m'arrêter: "Le malade ne sera pas guéri, mais il en sera au point où l'on peut dire de lui: il est sauvé. Le rétablissement complet ne sera plus que l'affaire de trente à cinquante années."

Trente à cinquante années... Ceci était dit en 1919. Nous sommes en 1960. Quarante années se sont déjà écoulées. Nous voici parvenus à la moitié de l'échéance prévue par Asselin. Alors, nous demandons-nous, le malade de 1919 a-t-il été vraiment sauvé? Nous nous réjouissons de la vitalité d'un certain nombre de réalisations dans la vie universitaire, dans les beaux-arts, en littérature. Mais les oeuvres à notre crédit sont-elles en nombre suffisant? Sont-elles de qualité digne d'attention? Avons-nous bien été, dans "l'atmosphère anglaise" du Canada et d'Amérique, des scaphandriers siphonant un air vivifiant, ou seulement de vagues nageurs emportés par les courants envahissants de notre hémisphère anglo-boréal?

Il n'y aura personne, parmi ceux qui se préoccupent de la vie de l'esprit au Canada français, pour contester que celle-ci doit être d'inspiration et de substance "françaises". Là où les opinions commencent à varier, c'est au sujet des modalités que cette vie doit assumer. Souvent, ceux qui nous comprennent le moins bien à ce sujet et sont portés à nous conseiller le plus mal sont des visiteurs ou nos amis de France. Ou bien ils ont oublié notre histoire, ou bien ils ne tiennent pas compte de la géographie, ou bien ils n'ont pas lu André Siegfried. Non. Nous ne sommes plus saintongeais, ni percherons, ni poitevins. Laissons ces clichés aux conférenciers de l'Alliance française et à nos compatriotes qui les "introduisent". Nous sommes américains et canadiens. Mais une façon de percevoir, une façon de penser et de vivre nous a été transmise que ne partagent pas ceux qui nous entourent sur ce continent. D'où nous vient-elle donc? Je réponds que, ses origines profondes, elle les tient moins de l'enseignement des congrégations religieuses d'hommes et de femmes qui ont été appelées ici ou qui ont été chassées de France au XIXe siècle ou au début du XXe (les principaux véhicules réels de notre culture française), que de l'ensemble de l'univers méditarranéen. Au cours de divers voyages durant les dernières années, je me suis senti davantage "chez moi" à la Gaude, en Grèce, à Florence ou sur la Costa brava, qu'à Rouen, à Rennes, ou même à Paris. J'ai découvert pour ma part que la civilisation dans la perspective de laquelle nous avons un sens est celle du bassin méditarranéen *dans son ensemble.* C'est là le phénomène de base. Notre osmose historique avec la France, en regard de ceci, est un épiphénomène.

Dans cette large perspective, voilà, me semble-t-il, bien des problèmes rectifiés, bien des tentations et des dangers évités. En tout premier lieu, la question de notre langue. Du jour où nous n'afficherons plus cette préoccupation comme un rapport de ressemblance avec le parler contemporain de vingt régions françaises (d'ailleurs aussi différentes les unes des autres qu'elles le sont de Paris), mais avec un souci de correction du discours mental, nous éclairerons beaucoup mieux notre lanterne. Nous prendrons conscience que notre discours est de structure latine, et notre univers de pensée, d'origine judéo-hellénique. Aussi bien, dans aucun des domaines importants de notre vie intellectuelle ou esthétique, n'avons-nous à nous préoccuper d'abord de "ce qui se fait en France" pour évaluer nos réussites. Ni nos institutions politiques, ni le contenu ou le style de nos romans, ni notre architecture, ni notre vie universitaire ne peuvent ni ne doivent ressembler à ce qui existe en France. Au fait, si nous voulons que notre culture soit originale et dynamique, elle ne pourra ressembler qu'à une chose: ce que *nous* voulons qu'elle soit.

A qui appartient Cité Libre?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, Cité libre répondait à cette question de la façon suivante: "Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs réguliers ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi."

Pour marquer son dixième anniversaire, Cité libre se réorganise aujourd'hui. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue adopte un nouveau rythme de parution. Elle devient mensuelle. Au plan administratif, elle devient une coopérative d'édition en bonne et due forme, qui comprend déjà — et les portes n'en sont pas fermées — une cinquantaine de membres.

Ces cinquante membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale qui a lieu en octobre autant que possible.

Le conseil d'administration (provisoire) est formé des personnes suivantes:

PRESIDENT:
Jean Dostaler

SECRETAIRE:
Claude Longpré

TRESORIER:
Yves Côté

DIRECTEURS:
Benoit Baril
Jacques Hébert
James Hodgson
Edgar Lespérance
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

(Asselin avait-il raison . . . suite)

Ce qui revient à dire que notre tâche consiste en rien moins que d'*inventer* notre culture. A ce compte, nous éviterons le double péril qui nous a toujours guettés et risque encore de nous faire sombrer. D'un côté, le péril de l'imitation des modèles français lequel, si on en devient obsédé, la meilleure solution qui s'offre pour le conjurer est d'aller posséder ces modèles sur place, car jamais nous ne pourrons les re-créer avec le halo sous lequel ils nous parviennent. La conséquence est l'exil, la fuite. Je n'énumérerai pas les exemples. L'autre péril, différemment pernicieux, est celui de l'indigénisme: se replier sur soi, vociférer contre l'ombre des soldats de Wolfe qui ont "défait" les grands-pères de nos arrières-grands-parents, s'ancrer au plus noir et au plus creux du mythe d'une Laurentie qui s'étouffe de son propre cordon ombilical. De telles jérémiades ont perdu assez de peuples pour que nous n'allions pas reprendre à notre compte leur stérile expérience.

Le patriotisme, et je cite de nouveau le cher grand Asselin, "n'est pas une fin en soi". "Il ne vaut que par les oeuvres auxquelles il donne naissance dans l'ordre de l'esprit." Si j'étais professeur, je répéterais chaque jour cette pensée à mes élèves. Comme je le suis, c'est ce que je tente de faire.